

SOMMAIRE

07 Les organes de l'Entreprise

- 07 Le Conseil d'Administration
- 07 Le Comité de Direction

09 Le thème photographique

- 09 Le Groupe P&T

11 Le rapport du Comité de Direction

- 11 L'Entreprise des P&T
- 14 Le Groupe P&T

16 Chiffres clés

19 Les faits marquants en 2008

21 Nos métiers

23 Les services postaux

- 23 Préface
- 23 Envois postaux
- 23 Lettres
- 25 Qualité
- 25 Colis
- 25 Envois Direct Mail non adressés
- 25 Business Post
- 25 Michel Greco
- 27 Messagerie postale
- 27 Actualité européenne
- 27 TNT
- 29 Victor Buck Services
- 31 Infomail

35 Les services des télécommunications

- 35 Préface
- 37 Téléphonie
- 37 Backbone national
- 37 LUXGSM
- 39 Backbone international
- 39 EDITUS
- 41 Services Réseaux d'Entreprises
- 41 eBRC
- 43 P&T Consulting
- 45 VISUAL ONLINE
- 47 NETCORE
- 49 Les accès Internet
- 49 ELTRONA
- 50 La Télé des P&T
- 50 INTEGRAL résidentiel

- 50 INTEGRAL PRO
- 50 Contrats grands-comptes
- 50 Passport
- 50 La pression réglementaire et les services en gros aux opérateurs

53 Les services financiers postaux

- 53 Préface
- 53 Comptes
- 55 E-banking
- 55 Cartes bancaires
- 55 Western Union

57 La philatélie

- 57 Préface
- 57 Meng.post.lu
- 57 Foires et expositions
- 58 Publications
- 59 Émissions philatéliques
- 59 PostMusée

61 Nos ressources

- 61 Les ressources humaines
- 61 L'informatique
- 63 La communication interne et externe
- 65 Les bâtiments et le matériel

67 Le développement durable

- 67 L'Entreprise des P&T
- 67 LUXGSM
- 69 Editus
- 69 eBRC

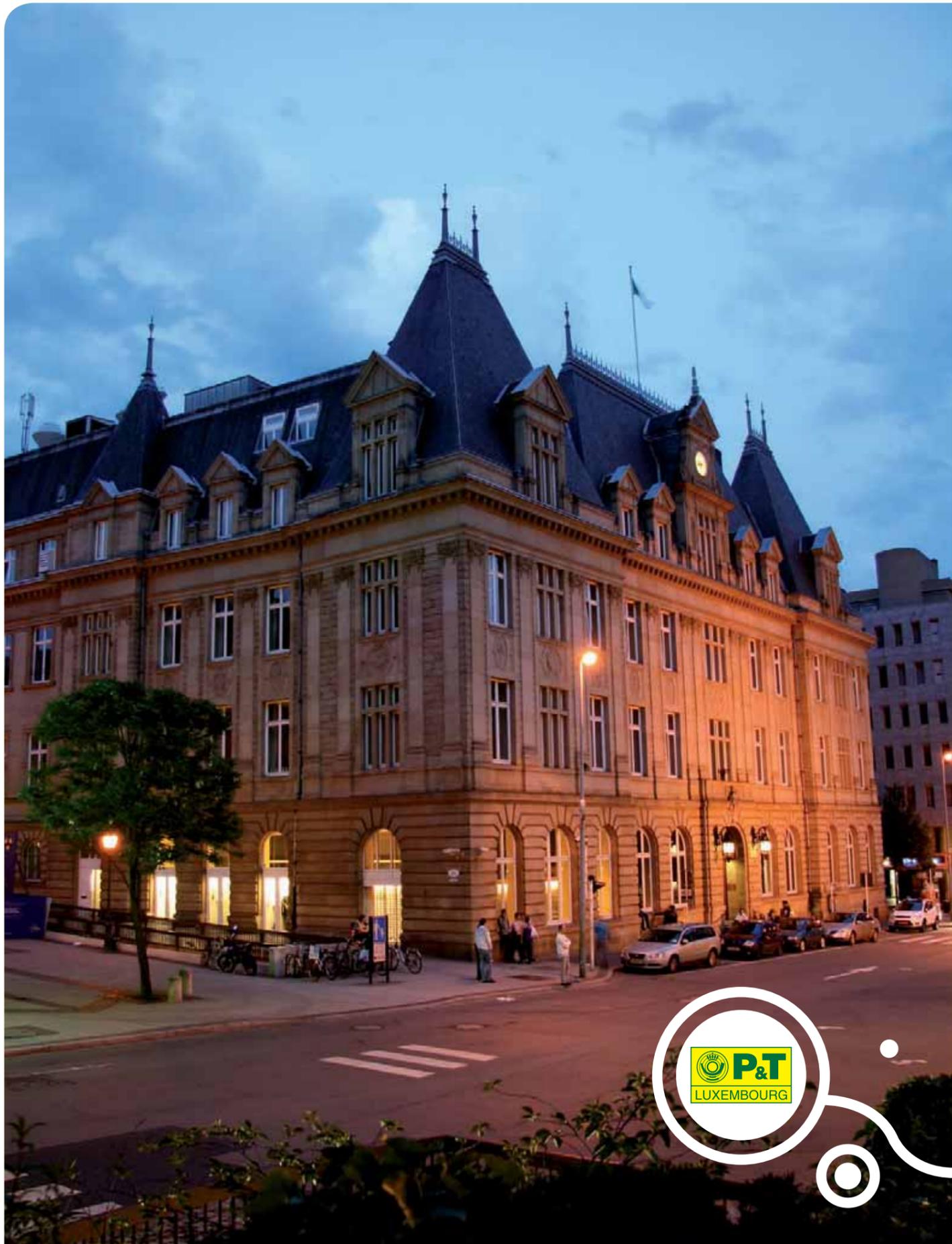
71 Indicateurs de la qualité de service

- 72 Services des télécommunications
- 72 Réseau fixe
- 73 Divers
- 73 Réseau mobile
- 74 Services postaux
- 74 Poste aux lettres - Réclamations 2008
- 75 Colis postaux - Réclamations 2008

76 Glossaire

79 Comptes annuels statutaires 2008

103 Comptes annuels consolidés 2008



Hôtel des Postes | Luxembourg-Ville

LES ORGANES DE L'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration

(à la date du 31.12.2008)

Président

Gaston REINESCH Représentant de l'Etat

Vice-Président

Georges SCHMIT Représentant de l'Etat

Administrateurs

Pierre AHLBORN	Représentant du secteur privé
Serge ALLEGREZZA	Représentant de l'Etat
Michel BRACHMOND	Représentant du secteur privé
Paul DUHR	Représentant de l'Etat
Edouard FELIX	Représentant du personnel
Gilbert GOERGEN	Représentant du personnel
Jean GUILL	Représentant de l'Etat
Raymond HENCKS	Représentant du personnel
Eugène KIRSCH	Représentant du personnel
Jean-Paul ZENS	Représentant de l'Etat

Le Comité de Direction

(à la date du 31.12.2008)

Président

Marcel GROSS Directeur Général

Membres

Marcel HEINEN	Directeur Général adjoint
Jos GLOD	Directeur Général adjoint
Jean-Marie SPAUS	Directeur
Paul PECKELS	Directeur

LE THÈME PHOTOGRAPHIQUE

Le Groupe P&T.

Au cours des dernières années, l'Entreprise des P&T a fortement diversifié ses activités et créé des filiales spécialisées dans des domaines complémentaires par rapport à ses activités de base que sont les services postaux, financiers postaux et des télécommunications.

Aujourd'hui, l'Entreprise compte 13 filiales. Dans l'ordre alphabétique, elles ont pour noms eBRC, Editus, Eltrona, Infomail, LUXGSM, Michel Greco, Netcore, P&T Consulting, P&T Immobilière, P&T Ré, TNT Express Luxembourg, Victor Buck Services et Visual Online. Ensemble avec la maison mère, les filiales forment le Groupe P&T qui, avec ses quelque 3400 salariés, est le 4^{ème} employeur du pays et un acteur incontournable de l'économie luxembourgeoise.

Les résultats de l'Entreprise et de ses filiales témoignent de synergies croissantes et d'une complémentarité dynamique des produits et services proposés aux clients. Par ailleurs, les filiales contribuent de manière appréciable au résultat d'exploitation du Groupe P&T. Dans le cadre du plan stratégique «Agenda 2012» et, selon un de ses principes clefs qu'est la gouvernance, le Groupe P&T est géré au sein du Conseil d'administration de l'Entreprise des P&T. A l'avenir, l'Entreprise et ses filiales devraient ainsi pouvoir encore mieux développer et partager leurs objectifs à la fois communs et complémentaires pour consolider leurs positions de référence dans un marché de plus en plus concurrentiel.



LE RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION

LE RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION

L'Entreprise des P&T

Après avoir achevé l'implémentation des mesures stratégiques de son «Agenda 2007», l'Entreprise a entamé en 2008 un nouveau plan stratégique quinquennal «Agenda 2012». Globalement, les grandes orientations ont été définies afin de développer les activités de l'Entreprise dans ses divers métiers.

Avec l'appui de l'expérience et du savoir-faire de son personnel, l'Entreprise va continuer à développer cette dynamique dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

Après deux années de stagnation et une légère hausse l'année passée du montant net du chiffre d'affaires, l'année 2008 a de nouveau connu une consolidation du chiffre d'affaires (-0,01%) à un niveau de 512,8 MEUR identique à l'exercice passé.

Vu la hausse importante en 2008 des autres produits d'exploitation, des produits financiers, ainsi que des produits exceptionnels, l'évolution du total des produits est globalement en hausse : 556,8 MEUR (+1,83%).

Services Postaux

En ce qui concerne le secteur postal, le chiffre d'affaires augmente légèrement (+0,4%). En dépit d'une régression des ventes philatéliques et des timbres, la hausse des revenus de la prise et remise à domicile, des colis postaux et du courrier publicitaire arrive à compenser la diminution globale du trafic postal, due en grande partie à la substitution du courrier traditionnel par les nouvelles technologies.

A ce stade, le chiffre d'affaires postal ne tient pas compte des compensations accordées par l'Etat dans le cadre des dispositions fiscales en faveur du maintien du service public (distribution des journaux, périodiques et autres imprimés).

Services
Financiers
Postaux

Philatélie

Services
Postaux

Télécommunications

Services Financiers Postaux

Depuis l'exercice 2001, les avoirs des CCP clients sont gérés par l'Entreprise.

L'augmentation du chiffre d'affaires de +9,1% est essentiellement due à la hausse des avoirs déposés sur CCP, ainsi qu'à des taux de placement à long terme élevés, induisant une augmentation globale des intérêts perçus sur placements des avoirs de clients CCP, ainsi que, dans une moindre mesure, à une légère augmentation des recettes de commissions perçues tablant à +0,9%.

Services des Télécommunications

Après deux années de faible recul et une légère hausse l'année passée du chiffre d'affaires des télécommunications, ce dernier régresse de nouveau légèrement de -1,1%.

Au niveau des différents services de télécommunications, la restructuration des ventes en faveur de nouveaux produits au détriment des services classiques se poursuit : le téléphone analogique est en régression de -6,6% de même que le téléphone digital ISDN (-3,1%). Suite à la réduction des prix initiée par la Commission européenne (recettes roaming), ainsi qu'au changement de la reconnaissance du chiffre d'affaires des cartes prépayées, le chiffre d'affaires du service mobile GSM recule de -9,3%. Ces pertes du chiffre d'affaires ne sont compensées que partiellement par les nouvelles technologies : le LuxDSL poursuit son essor de même que les revenus des «réseaux d'entreprises», ainsi que ceux des services de l'INTERNET, et plus récemment de l'IPTV.

Après deux années de recul des revenus des voies louées, les recettes augmentent de nouveau en 2008. A côté d'une hausse importante de +27,7% des voies louées internationales, notamment liées aux revenus générés par le réseau paneuropéen TERALINK, les voies louées nationales accusent également une hausse de 3,9%, en dépit de la reprise partielle du chiffre d'affaires relatif aux offres sur mesure, comptabilisé sous «réseaux d'entreprises».

Au niveau des revenus de location de capacités satellitaires, le chiffre d'affaires est constant.

La libéralisation du secteur des télécommunications implique la prestation de services d'interconnexion aux nouveaux opérateurs. Le décompte d'interconnexion avec les autres opérateurs fixes et mobiles s'est traduit par une croissance de 5,8%.

Finalement, la vente et la location d'équipements de télécommunication au sein des téléboutiques génère un chiffre d'affaires en recul de -28,6% par rapport au revenu de 2007, notamment dû au fait de l'achat et de la revente directe de certains types de portables par LUXGSM S.A..

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation, représentant essentiellement les loyers perçus d'immeubles ou de logements loués, ainsi que dans une moindre mesure la récupération partielle de frais de personnel et les prestations facturées des cantines, augmentent fortement (+82,6%). Cette hausse importante provient notamment de la mise à disposition à la société eBRC S.A. du datacentre de Windhof.

Produits financiers

La hausse des produits financiers de +17,2% est imputable à la fois à la croissance des dividendes encaissés des filiales qui continuent à générer un revenu substantiel, en dépit d'un léger recul des revenus de valeurs mobilières, ainsi qu'à l'augmentation des intérêts perçus sur dépôts à terme et autres.

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels augmentent fortement en 2008. Cette croissance provient notamment de la vente de divers immeubles et matériel (roulant) et d'équipements divers, ainsi que de la reprise de provisions fiscales suite à la réception des bulletins d'impôts des années 2003 et 2004. Par ailleurs, les produits exceptionnels constituent également des indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux et infrastructures de l'Entreprise, ainsi que d'un remboursement de VISA Europe.

Charges

Les charges d'exploitation reculent légèrement à raison de -0,2% par rapport à l'année précédente.

Les charges de matières consommables régressent de -10%. Ce fléchissement important est notamment dû au recul des achats de marchandises destinées à la vente au sein des téléboutiques ; ventes d'appareils qui ont été reprises en 2008 par LUXGSM S.A.. Cette baisse compense largement la hausse des prix des carburants et combustibles, ainsi que la consommation accrue d'électricité, notamment pour le datacentre à Windhof.

D'une manière générale, les prestations de tiers dans le trafic international, frais directement liés au chiffre d'affaires, continuent globalement à diminuer de -10,5%. Par rapport à une hausse des frais internationaux pour services financiers (+8,9%), on constate une baisse des frais internationaux pour services postaux (-2,5%) et des frais du trafic international de télécommunications (-13,9%), liée aux baisses de prix en gros entre opérateurs, et plus particulièrement à la suite de la chute des prix roaming.

Les autres charges externes diverses (liées au chiffre d'affaires) augmentent de +12%. Les autres postes de charges externes progressent également en 2008. Les hausses les plus importantes sont les suivantes : indemnités pour services tiers et honoraires (+7,4%), assurances (+5%) et frais de publicité (+7,5%).

Les dépenses de personnel accusent globalement une hausse de +3,2%, due notamment à la dernière tranche indiciaire de +2,5% en mars 2008, à l'accord salarial de la Fonction publique 2008 (+0,9%), ainsi qu'à un recours plus important à des compétences élevées. Tous ces éléments contribuent globalement à un renchérissement des salaires et traitements (+3,2%), ainsi que des charges sociales et pensions (+3%). Le total des frais de personnel représente 48,5% des charges d'exploitation hormis les corrections de valeur.

Le montant total des corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que sur éléments de l'actif circulant, recule de -3,8%.

Quant aux autres charges d'exploitation, elles augmentent de +38%, croissance due notamment à la hausse de la charge pour TVA non récupérable, d'une provision AGDL, ainsi que, dans une moindre mesure, à l'augmentation des loyers pour immeubles et logiciels.

Les charges exceptionnelles s'expliquent essentiellement par le coût que l'Entreprise doit assumer en relation avec trois banques islandaises de la place en sursis de paiement, de la constitution de provisions AGDL additionnelles, ainsi que, dans une moindre mesure, par des ventes de bâtiments, d'équipements, de câbles et de matériel roulant de l'actif immobilier avant leur amortissement complet.

Ainsi, étant donné une hausse en 2008 des produits d'exploitation (+0,7%) couplée à un recul plus prononcé du coût d'achat (-1,8%) et une hausse raisonnable de la masse salariale (+3,2%), l'excédent brut d'exploitation augmente de +1,1%.

La marge brute avant impôts, taxes et dépréciation (EBITDA) atteint 149,4 MEUR en hausse de +1,7%. Le recul de la charge des amortissements (-3,8% ou 3,1 MEUR) augmente cet écart à +5,7 MEUR au niveau du résultat d'exploitation (EBIT) qui atteint 69,9 MEUR, augmentant ainsi de +7,4%. La hausse du résultat financier de +4,5 MEUR est complètement compensée par la chute du résultat exceptionnel de -14,3 MEUR, de sorte que le résultat avant impôts décroît de -5,5% pour atteindre 87,5 MEUR (2007 : 92,6 MEUR).

Suite au recul du résultat avant impôts, la charge pour impôts régresse de -20,7% pour atteindre 12,1 MEUR (2007 : 15,3 MEUR). Cette baisse s'explique également par une quote-part importante des revenus qui sont exonérés d'impôts (dividendes), ainsi qu'une hausse en 2008 de la bonification d'impôts pour investissements.

Le résultat après impôts recule de -2,5% à 75,4 MEUR (2007 : 77,3 MEUR).

Luxembourg, le 16 avril 2009

Le Comité de Direction

Le Groupe P&T

L'exercice 2008 a été marqué par très peu de modifications au niveau du périmètre de consolidation.

En date du 14 novembre 2008, l'Entreprise a procédé à une acquisition supplémentaire de 5,5% des parts sociales de sa filiale eBRC S.A.. Cette acquisition n'a aucun impact sur la méthode de consolidation, étant donné que la filiale eBRC S.A. était déjà intégrée globalement. Vu l'acquisition en fin d'année, la part des tiers dans le résultat de l'exercice d'eBRC S.A. a été calculée sur base d'un taux de détention existant avant la date d'acquisition.

En rachetant 15% des parts sociales de sa filiale LUXGSM S.A. fin décembre 2008, l'Entreprise est devenue l'actionnaire unique de cette société. Comme pour eBRC S.A., cette acquisition n'a aucun impact sur la méthode de consolidation, LUXGSM S.A. étant également intégrée globalement. Vu l'acquisition en fin d'année, la part des tiers dans le résultat de l'exercice de LUXGSM S.A. a été calculée sur base d'un taux de détention existant avant la date d'acquisition.

Le montant net du chiffre d'affaires du Groupe P&T a augmenté de +3,4% au courant de l'année 2008 pour atteindre une somme de 618,2 MEUR (2007 : 597,8 MEUR). La hausse du chiffre d'affaires de +20,4 MEUR est réalisée principalement par les sociétés filiales. Parmi les sociétés affichant la meilleure progression, il y a lieu de citer eBRC S.A., qui a enregistré une hausse de sa contribution de +90%. La filiale de télécommunications mobiles, LUXGSM S.A., active dans un secteur très concurrentiel, a également enregistré une belle performance en augmentant sa contribution de +2,9%. Le montant total des transactions intragroupe atteint, pour l'année 2008, 95,4 MEUR (2007 : 92,8 MEUR) et témoigne d'une importante synergie et complémentarité des services et produits offerts par les sociétés faisant partie du Groupe.

Les charges d'exploitation du Groupe P&T augmentent à raison de +2,7% par rapport à l'année précédente pour atteindre 534,9 MEUR (2007 : 520,7 MEUR).

Avec un chiffre d'affaires enregistrant une belle hausse et des charges de matières premières légèrement en hausse,

le Groupe P&T a pu augmenter sa valeur ajoutée de +4,3%.

Les frais de personnel du Groupe P&T accusent globalement une hausse de +9,1 MEUR (+4,5%) pour atteindre 209,9 MEUR au 31 décembre 2008. La part de la maison mère dans cette augmentation s'élève à +5,3 MEUR. Au cours de l'exercice 2008, le Groupe P&T a employé 3.457 personnes (2007 : 3.410 personnes).

Grâce à un apport positif conjoint, et de la maison mère, et de ses sociétés filiales, le Groupe P&T a pu atteindre un résultat d'exploitation, après traitement de toutes les transactions réciproques, s'élevant à 90,8 MEUR.

Le résultat après impôts du Groupe P&T atteint fin 2008 77,7 MEUR (2007 : 81,5 MEUR). Les contributions des filiales ont influencé positivement le résultat du Groupe, et ceci, à hauteur de 14,3 MEUR (2007 : 13,1 MEUR). La contribution de la maison mère s'élève à 63,4 MEUR (2007 : 68,5 MEUR).

Luxembourg, le 16 avril 2009

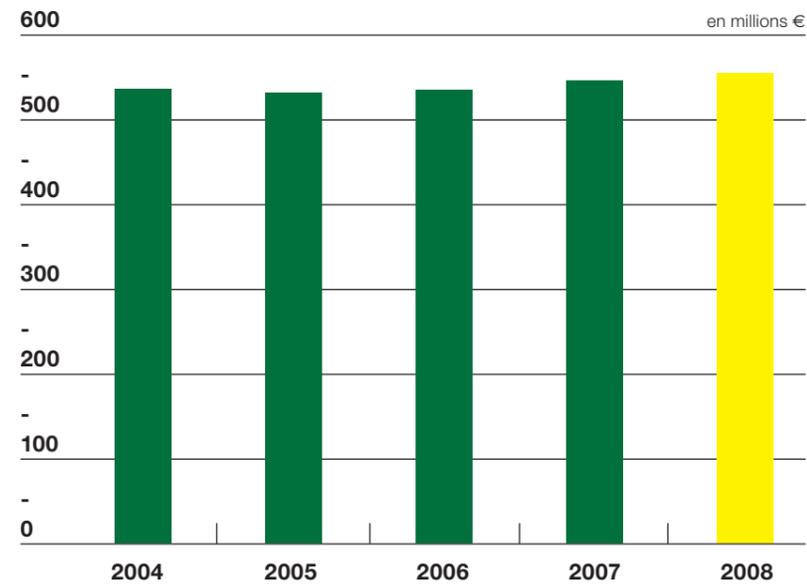
Le Comité de Direction

CHIFFRES CLÉS

Total produits

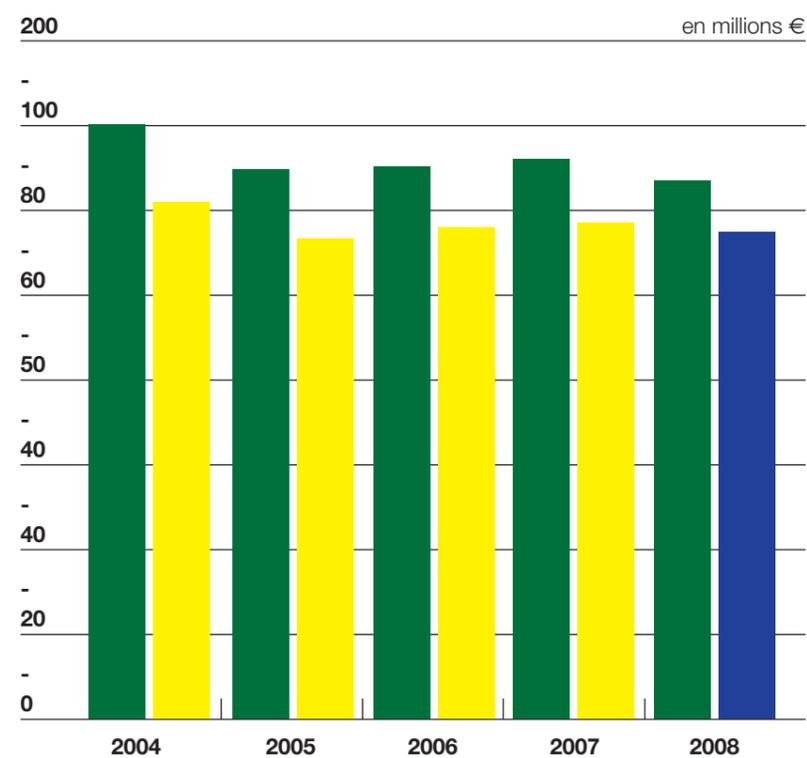
2004	536,59
2005	531,40
2006	533,19
2007	546,81
2008	556,84

en millions €



	Résultat avant impôts	Résultat après impôts
2004	100,87	82,02
2005	90,08	73,17
2006	90,65	76,15
2007	92,62	77,32
2008	87,54	75,41

en millions €



COMPTES ANNUELS DES P&T (2004-2008)

CHIFFRES CLÉS / EN MILLIONS €	2004	2005	2006	2007	2008	VARIATIONS 2008/2007
Total produits	536,59	531,40	533,19	546,81	556,84	1,83%
- Services postaux *	123,89	126,36	124,89	124,15	124,61	0,37%
- Services financiers postaux	22,36	23,18	28,76	35,29	38,50	9,10%
- Télécommunications	358,27	355,44	351,45	353,39	349,69	-1,05%
- Autres produits	32,08	26,41	28,07	34,00	44,05	29,57%
Résultat d'exploitation	79,34	68,76	66,39	64,20	68,94	7,37%
Résultat avant impôts	100,87	90,08	90,65	92,62	87,54	-5,48%
Résultat après impôts	82,02	73,17	76,15	77,32	75,41	-2,47%
Somme bilantaire	2.312,87	2.597,95	2.944,61	2.827,19	3.135,35	10,90%
Investissements en immobilisations incorporelles, corporelles et financières	76,23	98,76	136,94	107,22	136,51	27,31%
Personnel : nombre moyen d'agents	2.824	2.808	2.889	2.910	2.905	-0,17%

* Hors compensations pour missions spéciales (Art.50 de la loi modifiée du 10 août 1992)

LES FAITS MARQUANTS EN 2008

Janvier

LUXGSM passe le cap des 2 millions de SMS envoyés à l'occasion du Nouvel An.

Editus lance un service de contenus pour terminaux mobiles. Netcore obtient le statut de PSF de type «Opérateur de systèmes informatiques secondaires et de réseaux de Communication».

Février

Lancement du nouveau portail Internet de l'Entreprise (www.pt.lu).

Participation record à la Fête du personnel 2008 de l'Entreprise (2.200 personnes réunies à LuxExpo (Kirchberg)). Lancement de la nouvelle version de l'e-banking pour clients professionnels MultiLine dont la sécurité est assurée par LuxTrust.

Lancement d'une nouvelle plate-forme internationale de connectivité haut débit dédiée aux services électroniques entre le Luxembourg et Francfort par datacentre Luxembourg, Inexio et P&T avec son réseau TERALINK.

Mars

Lancement commercial du service de télévision digitale IPTV «Tële vun der Post».

Participation record à la 13^{ème} édition du Postlaf avec plus de 2.000 athlètes (Cloche d'Or).

Remise officielle du timbre consacré au 10^{ème} anniversaire de l'Eurosysteme.

Exposition sur l'histoire des chemins de fer luxembourgeois au PostMusée.

Stand de l'Entreprise au Festival des Migrations à LuxExpo (Kirchberg).

Avril

Le Centre de Tri à Bettembourg-Krackelshaff obtient le «Waste Management Award» de l'International Post Corporation pour la gestion de ses déchets.

Michel Greco obtient le statut de PSF de type «Agent de Communication à la Clientèle».

Remise officielle des timbres consacrés au 75^{ème} anniversaire de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg et au 50^{ème} anniversaire du décès de Henri Pensis, 1^{er} chef d'orchestre de l'orchestre symphonique de RTL.

eBRC reçoit l'Award du «Best Data Centre Europe Operator» par BroadGroup.

Mai

Editus publie son nouvel annuaire Editus City dédié au shopping et aux loisirs.

Annnonce du lancement de la plate-forme Internet Tier-1 par P&T, eBRC S.A. et Level3 Communications pour stimuler le secteur TIC au Luxembourg.

Lancement du compte joint CCP Tandem.

Remises officielles des timbres «Centenaire de la Fédération Luxembourgeoise de Football», «Jeux Olympiques de Beijing 2008», «75 ans de la Fédération Luxembourgeoise de Basketball» et des timbres touristiques «Leudelange», «Diekirch» et «Rindschleiden».

Stand P&T à la Foire de Printemps (LuxExpo, Kirchberg).

Netcore fournit une nouvelle solution réseau à la Banque Centrale du Luxembourg.

Juin

Elargissement de la couverture WiFi «HotCity» à une partie du quartier de la gare de la Ville de Luxembourg.

Signature d'un accord de coopération entre l'Entreprise et COLT Telecom Group pour dynamiser les services de communication internationaux destinés aux entreprises.

Editus lance le site www.driving.lu.

Réiser Pärdsdeeg avec la participation de P&T.

Juillet

Inauguration du Postshop Pratz.

Exposition «Vues du Luxembourg, Echternach et alentours» au PostMusée.

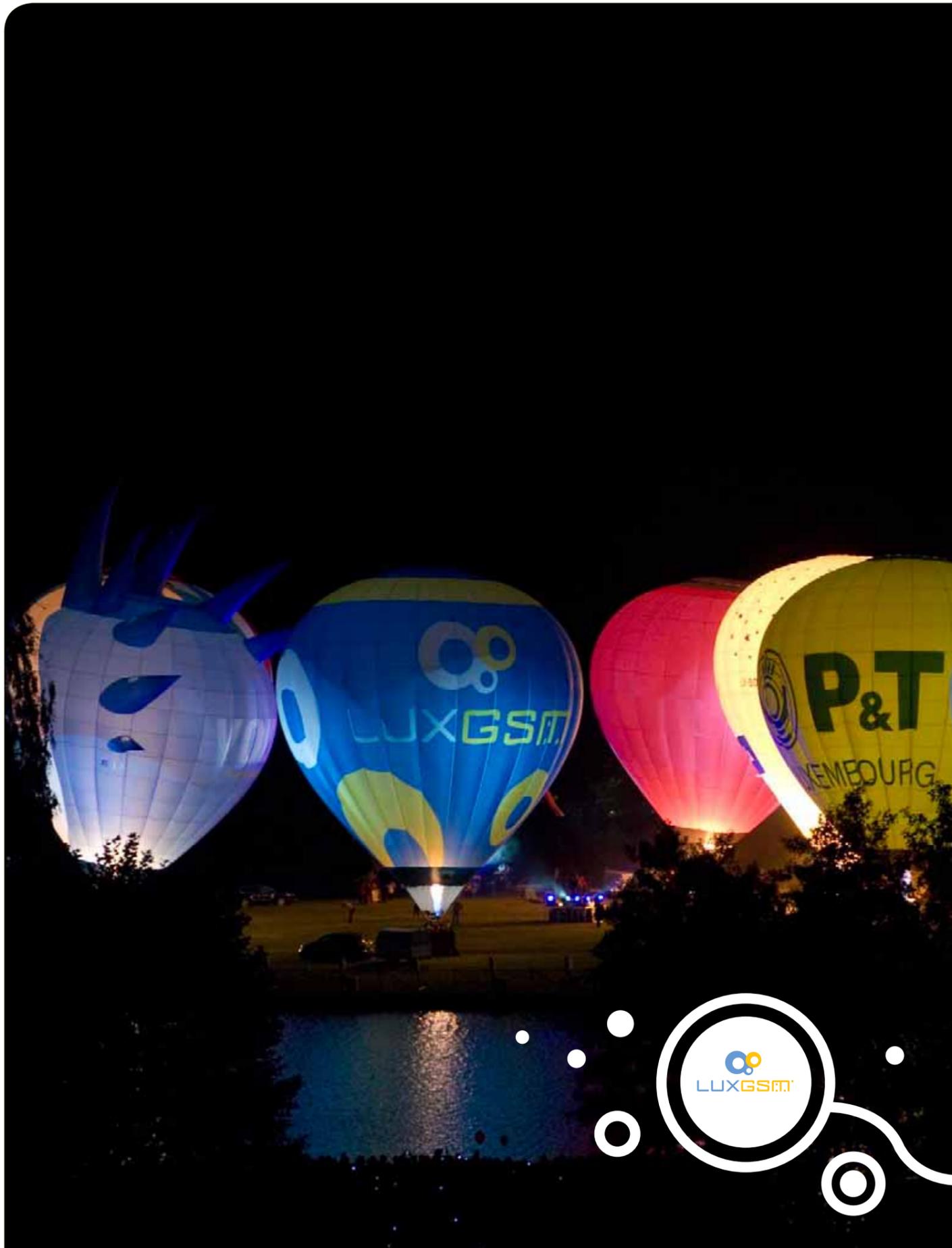
Blues'n Jazz Rallye à Luxembourg-Grund avec la participation de P&T.

Stand de l'Office des Timbres au Gala Tour de France à Luxembourg et émission de cinq timbres personnalisés et cartes-vues montrant divers cyclistes luxembourgeois. L'Office des Timbres participe au Festival de la BD (Contern).

Août

Le Ministre des Communications, M. Jean-Louis Schiltz, rend visite aux P&T pour s'informer sur le nouveau service «Tële vun der Post».

LUXGSM Balloon Trophy 2008 à Echternach.



Nightglow au LUXGSM Balloon Trophy | Echternach

NOS MÉTIERS

L'Entreprise a trois métiers : les services postaux, les services financiers postaux et les services des télécommunications. A ces métiers de base s'ajoutent de nombreuses activités complémentaires assurées par les filiales au sein du Groupe P&T et qui, en 2008, ont évolué de manière fort positive dans un environnement marqué par une concurrence croissante.

Septembre

Soirées de présentation du nouveau spot tv-cinéma «Tële vun der Post» en avant-première au personnel P&T au cinéma Utopolis (Kirchberg).

Ajout des langues luxembourgeoise et portugaise dans tout le réseau Bancomat de P&T.

P&T soutient le Centenaire de la Ligue Nationale pour la Protection des Animaux et participe aux portes ouvertes des asiles pour animaux à Dudelange et à Gasperich.

Stand P&T au Salon Proceed (LuxExpo, Kirchberg).

Editus publie les annuaires téléphoniques 2009.

Remises officielles des timbres « 100^{ème} anniversaire de la Ligue Médico Sociale », « 100 Joër Lëtzebuenger Deierschutzliga » et « 50^{ème} anniversaire de la NAMSA ».

Octobre

Mise en place d'une hotline HotCity et élargissement de la couverture (Luxembourg-Centre, Gare, aéroport, Limpertsberg, Grund et LuxExpo).

Remise officielle du timbre consacré au « 100^{ème} anniversaire de la Volleksbildungsbewegung / Centre Culturel et d'Education populaire ».

Lancement de l'Intranet départemental « Ressources Humaines ».

P&T Consulting développe pour la Ville de Luxembourg un projet sur les avertissements taxés.

Inauguration du nouveau Centre de distribution postal régional à Windhof (Capellen).

Novembre

L'Office des Timbres participe à la 67^{ème} Journée du Timbre à Mamer.

Mise en service du certificat LuxTrust pour accéder à CCP Connect, l'e-banking de P&T. Stand P&T à la Foire de l'Etudiant à LuxExpo (Kirchberg).

Lors des ICT Awards 2008, P&T est désigné pour la deuxième fois consécutive « Best Telecom Services Provider » pour l'ensemble de ses produits et services.

Stand P&T au salon multimédia au centre commercial Belle Etoile (Strassen/Bertrange).

Lancement de la fonctionnalité « Video on Demand » du service « Tële vun der Post ».

Stand P&T au salon Contact à LuxExpo (Kirchberg).

Le stand d'exposition relatif au projet de recherche u-2010, dont P&T est un des partenaires principaux, est désigné 3^{ème} « Best Project » parmi 198 exposants sélectionnés au rendez-vous ICT européen à Lyon.

Décembre

Concert « PostClassic » à la Philharmonie.

Inauguration du nouveau shop P&T-LUXGSM au centre commercial City Concorde (Bertrange).

LUXGSM lance sa commercialisation de l'iPhone 3G.

Remise officielle du timbre « Cour de Justice des Communautés Européennes ».

L'Office des Timbres édite le livre « Les Grandes Orgues du Grand-Duché » avec douze timbres-poste thématiques émis depuis 2006.

LES SERVICES POSTAUX



LES SERVICES POSTAUX

Préface

L'Entreprise des P&T investit et innove.

Malgré la tourmente économique qui sévit depuis l'automne 2008, l'Entreprise maintient la mise en œuvre de son programme d'investissements dans le secteur postal.

L'inauguration d'un nouveau centre de distribution régional à Windhof s'inscrit dans ce contexte et vise à rendre le réseau postal plus performant et plus efficace.

En parallèle, afin de faciliter aux clients l'accès aux services postaux, le développement de nouvelles fonctionnalités s'accélère. Une large gamme de services électroniques est dès à présent disponible sur le site www.eservices.lu.

Envois postaux

L'année 2008 a été synonyme de stabilité. Des hausses et des baisses successives des taux d'intérêt, des événements ponctuels comme la restructuration du secteur de la santé, une forte hausse de la publicité non adressée sont autant d'éléments qui ont contribué à une stabilisation des volumes de courrier postal.

Globalement, le nombre d'envois adressés et non adressés traités par l'Entreprise s'établit à 263,6 millions d'exemplaires contre 255,5 millions en 2007, soit une hausse de 3,17%.

Lettres

Le volume du courrier adressé augmente de 2% (179,2 millions de lettres contre 175,7 millions en 2007). Cette hausse est due aux fluctuations des taux d'intérêt et à la restructuration du secteur de la santé déjà évoquées, ainsi qu'à la croissance du courrier importé des réseaux postaux étrangers.



Préparation des colis pour distribution par Michel Greco | Centre de Tri national Bettembourg

Qualité

L'enquête effectuée mensuellement par TNS ILReS concernant la qualité de service du courrier national établit qu'en 2008, une moyenne de 98,1% des envois sont parvenus à leurs destinataires le lendemain de leur remise (objectif: 95%).

Colis

Suite à un accord bilatéral signé avec Amazon.com, l'Entreprise distribue, depuis l'automne 2008, les commandes des clients luxembourgeois sur le territoire national. Le volume total de colis Quality Pack expédiés en service national et vers l'étranger augmente de 27,9% par rapport à 2007. Par contre, le nombre de colis injectés dans le réseau national par les opérateurs postaux étrangers est en baisse de 4,7%.

Envois Direct Mail non adressés

Le nombre total des envois toutes-boîtes distribués par le réseau postal est en hausse de 15,9% par rapport à 2007.

Les envois Direct Mail Select (supports publicitaires), Classic (informations générales) et I-mail représentent 40,1 millions d'exemplaires contre 34,6 millions en 2007.

Business Post

Les recettes Business Post, regroupant les services sur mesure et à valeur ajoutée pour les clients professionnels, poursuivent leur croissance et sont en hausse de 5,7% par rapport à 2007.

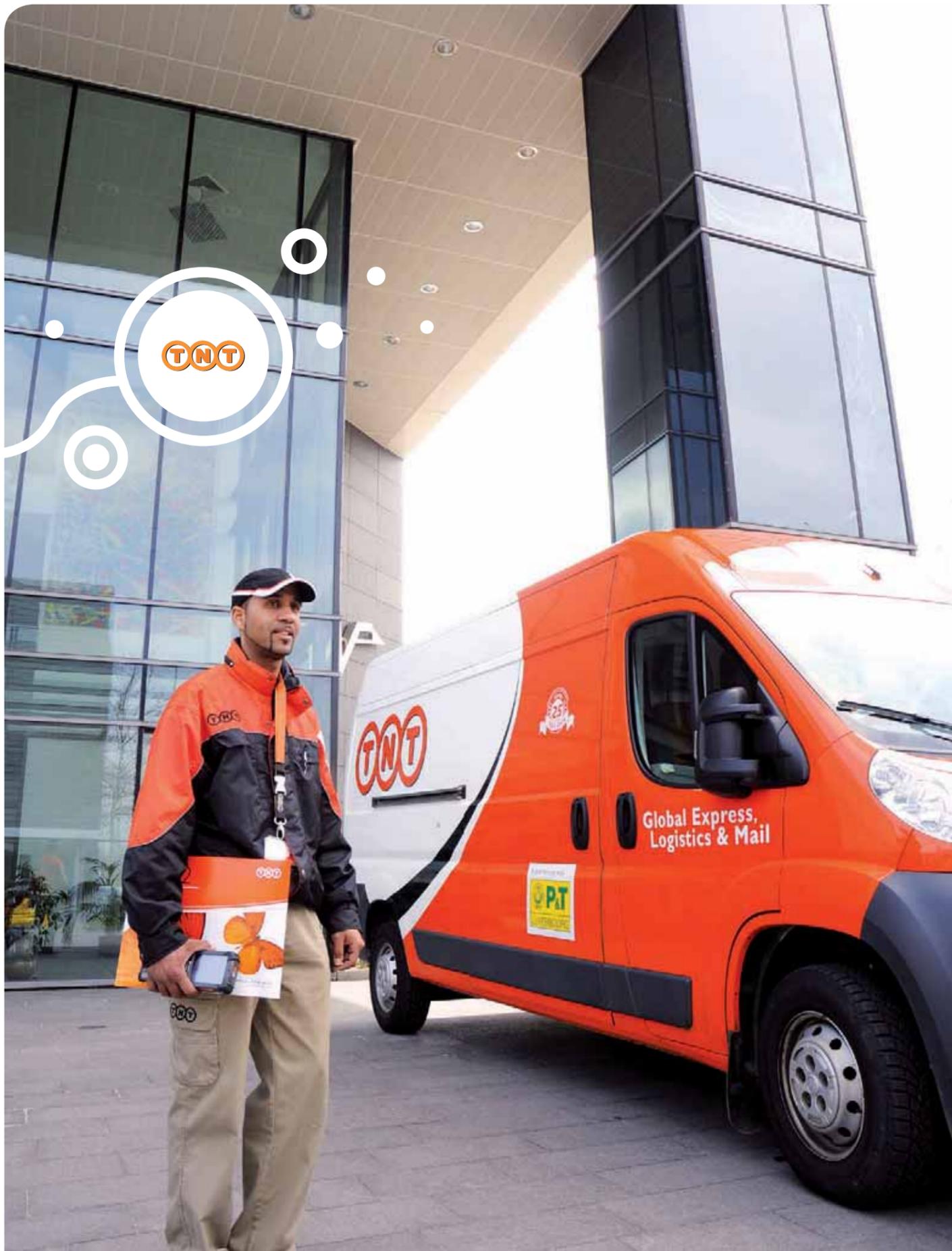
MICHEL GRECO

Avec un chiffre d'affaires dépassant 6,5 millions d'euros et plus de 80 employés, Michel Greco S.A. a connu en 2008 un succès et une expansion continue sur le marché de la livraison et du transport express de courrier et de petits volumes.

Leader sur le marché national, Michel Greco offre une large gamme de services personnalisés à ses clients. Son dispatch gère quelque 70 000 courses express par an. En sus de son équipe de coursiers nationaux et internationaux, ainsi que de quelque 80 véhicules, la présence géographique est le principal atout de Michel Greco.

www.greco.lu





Livraison d'un courrier express par TNT | Luxembourg-Cloche d'Or

Messagerie postale

Malgré la généralisation de la distribution nocturne et une qualité de service très élevée offerte aux éditeurs de journaux, le nombre de quotidiens distribués par la messagerie postale diminue légèrement (-0,7%) passant de 28,3 millions en 2007 à 28,1 millions en 2008.

Actualité européenne

Libéralisation postale

Après de longues et âpres négociations, la directive 2008/06/CE visant à libéraliser le marché des services postaux a été définitivement adoptée le 20 février 2008. Elle prévoit la libéralisation complète du marché au plus tard le 31 décembre 2010. Onze pays, dont le Luxembourg, bénéficient néanmoins d'un délai additionnel jusqu'au 31 décembre 2012. A l'heure actuelle, l'Entreprise continue à assurer les envois nationaux et internationaux jusqu'à 50 grammes. Après la libéralisation complète du marché postal, tout opérateur pourra collecter, transporter, trier et distribuer des lettres de tout poids.

Bien que la date de libéralisation soit désormais établie, des incertitudes subsistent :

1. La Commission européenne souhaite une transposition conséquente et cohérente de la directive dans des conditions équitables pour tous les acteurs concernés.

Elle argumente que l'ouverture complète du marché postal représentera une plus-value réelle pour les clients et le secteur postal en tant que tel, puisque les avantages de la concurrence seront combinés avec ceux du service postal universel. Ainsi, l'obligation de prester un service universel selon les critères actuels subsiste (cinq collectes et distributions nationales par semaine, tarifs abordables, etc.) Or, la source de financement des coûts significatifs, voire du déficit résultant de certaines de ces obligations, disparaîtra avec la suppression du monopole postal résiduel. Le financement futur du service universel est donc actuellement incertain.

2. L'impact social de la libéralisation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, est actuellement difficile à évaluer. Bien que la directive exige le respect de critères sociaux, ceux-ci n'ont pas encore été clairement définis.

3. On peut craindre que la libéralisation n'entraîne au Luxembourg une course au salaire le plus bas. Bien que la Commission européenne veuille éviter une telle situation, ce risque semble bien réel si l'on considère l'écart entre le salaire minimum légal et le niveau moyen des rémunérations au sein de l'Entreprise. Certains pays européens sont d'ailleurs déjà confrontés à ce problème.

La libéralisation complète du marché postal représente un défi pour l'Entreprise, tant sur le plan social, que commercial ou financier.

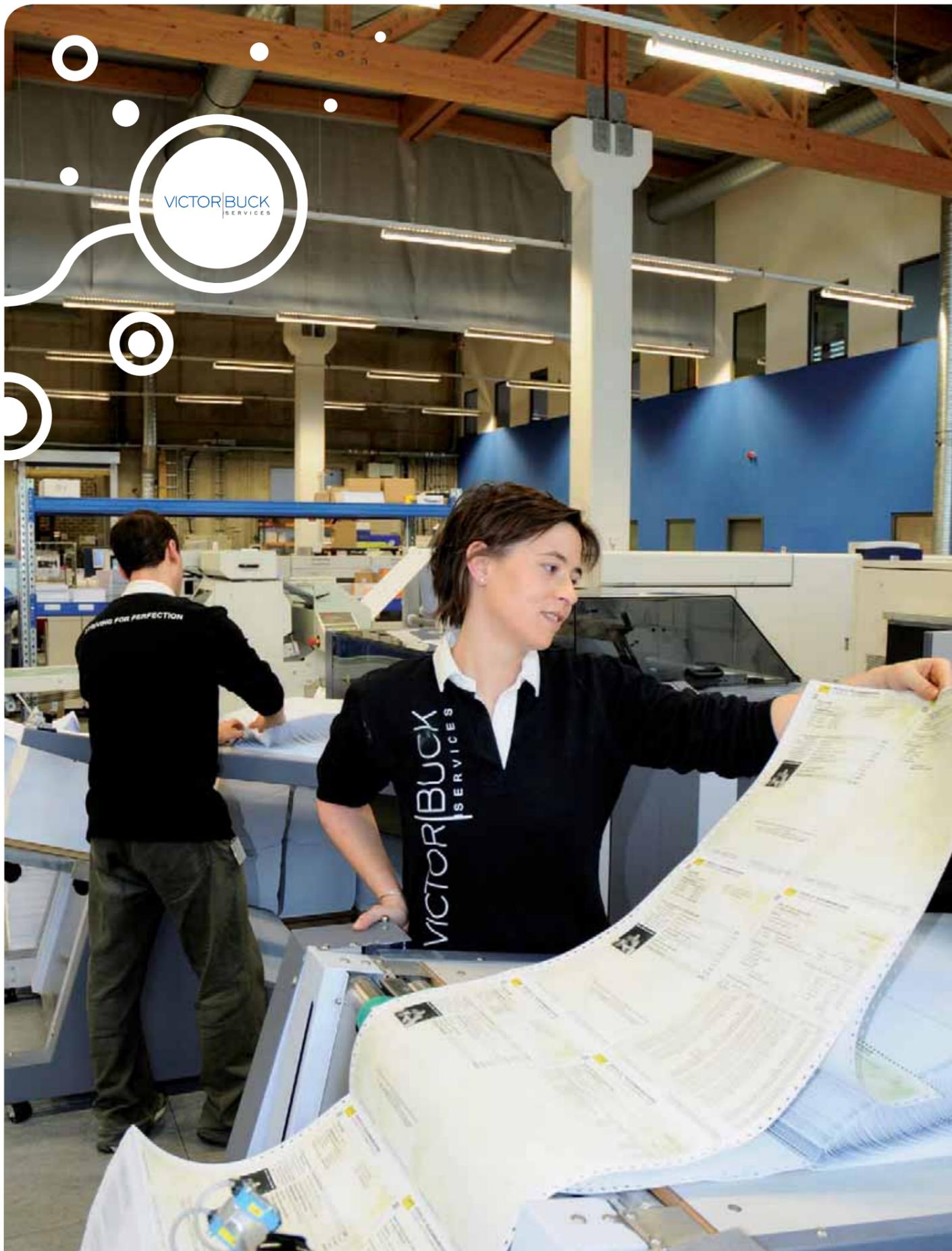
TNT EXPRESS LUXEMBOURG

TNT Express Luxembourg S.A. offre tout type de transport de marchandises et de courrier express, ainsi que des prestations annexes. Le développement positif et continu de ses activités se poursuit au dépôt de Bettembourg, exploité sur un site adjacent au centre de tri postal de P&T. TNT Express Luxembourg traite plus de

8 000 envois par semaine, soit près de 250 tonnes de documents, de colis et de palettes essentiellement en provenance des secteurs industriels et tertiaires.

www.tnt.com





Impression des factures télécoms par Victor Buck Services | Centre de Tri national Bettembourg

Un travail approfondi de concertation entre les ministères concernés, les syndicats et autres parties prenantes est par conséquent indispensable afin que la transposition en droit national de la directive réponde aux incertitudes précitées. Il s'agira d'aboutir à la mise en place d'un marché postal ouvert et porteur d'avenir, avec des répercussions sociales acceptables et un mode de financement viable du service universel au profit des utilisateurs des services postaux.

TVA sur les services postaux

A l'approche de la libéralisation complète des services postaux, la question du maintien de l'exemption de la TVA se pose. Cette mesure prévue par la 6^e directive TVA date des années '70 et de l'époque des monopoles postaux nationaux. Suite à des interprétations et applications très diverses dans les Etats membres et aux litiges qui en ont découlé, la Cour de justice des Communautés européennes a été appelée à statuer sur les conditions qui permettent à une telle exemption de subsister. Le jugement de la CJCE

de mai 2009, aux conséquences encore incertaines, sera applicable dans toute l'Union européenne et aura un impact substantiel sur les activités de l'Entreprise, ses clients et le marché postal luxembourgeois dans sa totalité.

VICTOR BUCK SERVICES

Créé en 2000, Victor Buck Services S.A. (VBS) détient le statut de PSF de support en tant qu'agent de communication à la clientèle et offre des services de distribution d'informations confidentielles sur papier ou sous format électronique pour l'industrie financière en Europe.

Outre sa position de force dans l'industrie des fonds d'investissement domiciliés au Luxembourg, VBS poursuit une politique de diversification de ses activités vers d'autres secteurs économiques.

A côté de son centre d'impression à Leudelange, VBS exploite depuis le printemps 2007 un deuxième service d'impression et de mise sous pli au sein du centre de tri de P&T à Bettembourg. Cette unité de production est spécialisée dans la production de courrier transactionnel haut volume et contribue à la croissance que VBS connaît depuis sa création.

Dans le cadre de son développement international et pour répondre aux besoins du secteur, VBS a saisi le potentiel de développement que représente désormais le marché asiatique en fondant en 2008 une nouvelle filiale à Singapour. Cette dernière dessert les marchés asiatiques en étroite collaboration avec VBS Luxembourg.

En 2009, VBS lancera une offre complète en matière de facturation électronique pour l'envoi et la réception de factures et autres documents électroniques entre utilisateurs particuliers, professionnels et publics. Entièrement sécurisé par LuxTrust, ce service, ayant une force légale probante, permettra un interfaçage avec les logiciels de facturation et de comptabilité des entreprises et proposera des fonctionnalités d'archivage et de paiement via les portails webbanking pour les particuliers.

www.victor-buck.com





Infomail S.A.

24^e congrès de l'Union Postale Universelle (UPU)

L'Entreprise a participé au 24^e congrès postal universel qui s'est tenu à Genève en février 2008. Ce rassemblement d'opérateurs historiques visait à définir les grands axes de développement des services postaux internationaux au cours des années à venir. Ainsi, le congrès a retenu l'objectif de moderniser les services postaux mondiaux sur le plan de la qualité de service, de la sécurité et du service universel. L'impact des activités postales sur l'environnement et le développement durable ont été débattus, de même que des thèmes d'actualité comme le commerce électronique, le développement technologique, la facilitation du commerce international, les transferts électroniques d'argent, la coopération, etc.

Relations internationales

Outre sa participation au congrès annuel de l'UPU, l'Entreprise est un membre actif de groupes de travail créés au sein de PostEurop et de IPC (International Post Corporation). Y sont discutés des sujets légaux, réglementaires, stratégiques, sociaux, financiers ou liés au développement durable.

Infomail S.A.

INFOMAIL

Infomail S.A., issue d'une joint venture entre P&T, le groupe Saint-Paul et Editus, assure la commercialisation et le conditionnement de tout imprimé et article publicitaire. Son produit I-mail, une enveloppe publicitaire non adressée distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du pays, est, selon une enquête indépendante, depuis des années le premier vecteur publicitaire au Luxembourg.

Depuis avril 2009, Infomail S.A. propose à la consultation l'ensemble des informations et actualités de l'enveloppe I-mail par le biais du site Internet

www.infomail.lu

Facteur P&T déposant une enveloppe publicitaire « I-mail » | Bertrange



LES SERVICES TÉLÉCOMS



LES SERVICES DES TELECOMMUNICATIONS

Préface

L'Entreprise des P&T, leader reconnu sur le marché luxembourgeois des télécommunications, place la proximité avec ses clients au cœur de ses priorités.

Malgré un contexte fortement concurrentiel, l'Entreprise a su s'adapter et répondre rapidement aux évolutions du marché, lui permettant ainsi de maintenir sa position de leader sur le marché des télécommunications.

2008 confirme la confiance des clients résidentiels et professionnels. Reconnue pour la qualité de ses innovations et de ses services, l'Entreprise s'est vu remettre, pour la deuxième année consécutive, le prix de «Best Telecom Services Provider», avec 70% des suffrages, lors des ICT Awards.

L'année a également été marquée par le lancement de la «Télé des P&T». Ce nouveau service connaît un succès certain. Les objectifs de fin d'année ont été atteints.

Face à la concurrence d'opérateurs télécoms d'envergure internationale sur le marché luxembourgeois des télécommunications, l'Entreprise veut renforcer sa proximité avec ses clients et rendre ses produits plus accessibles : l'inauguration, fin d'année 2008, au centre commercial City Concorde, d'une interface commune P&T-LUXGSM supplémentaire va dans ce sens. En adéquation avec les besoins du marché, l'Entreprise a également choisi de développer ses offres de services intégrés, tels Managed PBX, qui assurent aux clients une gestion plus efficace et simplifiée de leurs communications.



Vendeur LUXGSM expliquant l'iPhone à un client | Enseigne commune P&T-LUXGSM Esch-sur-Alzette

Téléphonie

La comparaison du nombre de raccordements téléphoniques analogiques et ISDN en 2008 comparativement à 2007 marque un léger recul. Celui-ci est imputable à l'émergence des offres de services intégrés et des offres de voix sur IP ainsi qu'à l'attractivité des solutions mobiles. Dans le contexte économique actuel, et compte tenu des tendances du marché des télécommunications, l'Entreprise enregistre des résultats satisfaisants, avec une part de marché de l'ordre de 80% sur la téléphonie fixe.

Backbone national

Le backbone national, appelé aussi « réseau de jonctions » et réalisé moyennant la technologie SDH (Synchronous Digital Hierarchy), assure l'interconnexion des 50 sites de télécommunications de l'Entreprise répartis sur le territoire national grâce à un câblage en fibres optiques.

Afin de garantir la redondance, chacun de ces centres de télécommunication est desservi par au moins deux câbles aux tracés entièrement distincts. Le réseau de transmission SDH national supporte la quasi-totalité des services offerts par l'Entreprise, notamment le



LUXGSM

Parce que l'innovation est au cœur même de son activité, la gamme de produits et services LUXGSM est en constante évolution. Soucieux d'offrir à ses clients ce qui se fait de mieux en matière de haute technologie tout en accordant une importance toute particulière au service apporté, LUXGSM a lancé en 2008 plusieurs nouveautés.

La commercialisation de l'iPhone 3G en décembre 2008, très attendue, a été couronnée de succès, permettant à l'opérateur de confirmer sa position de leader sur le marché de la téléphonie mobile au Grand-Duché. Ce téléphone révolutionnaire a été associé à des formules adaptées à tous les usages afin d'en garantir une utilisation optimale et d'assurer une entière satisfaction de la clientèle.

LUXGSM a présenté lors du lancement de l'iPhone son nouveau concept de boutique, axé sur l'expérience « touch & try »: les clients des enseignes communes avec P&T, au centre commercial City Concorde à Bertrange et à Esch-sur-Alzette, sont invités à prendre en main les dernières nouveautés technologiques et à tester toute l'étendue de leurs fonctionnalités multimédias.

En plein développement, l'Internet mobile est également l'une des priorités de LUXGSM. L'offre « data nationale » a été complétée, dans le courant de l'été 2008, par cinq nouvelles formules roaming destinées à faciliter la navigation aux mobinautes (internaute mobiles), qu'ils soient des surfeurs occasionnels ou des professionnels mobiles.

C'est dans cette même optique que LUXGSM a enrichi son offre myPC, une solution prêt-à-surfer comprenant un ordinateur portable (laptop) avec modem Internet mobile 3G, le forfait data ainsi que le support technique.

Une sélection de laptops professionnels, multimédia et netbooks parmi les plus performants du marché est proposée en formule tout compris.

Pour garantir à ses abonnés un accès aux dernières évolutions technologiques, LUXGSM et P&T s'appuieront en 2009 sur la technologie HSPA (High Speed Packet Access) d'Ericsson, leader mondial sur le marché des technologies de télécommunication, pour augmenter considérablement la vitesse de transmission des données sur le réseau.

www.luxgsm.lu



Présence Editus sur le stand P&T à la Foire de Printemps | LuxExpo Kirchberg

service téléphonique analogique, l'ISDN, les lignes louées, etc.

La technologie SDH permet, par ailleurs, l'implémentation de mécanismes automatiques de protection en cas de rupture de câble.

Fin 2008, ce réseau de transmission (backbone national) comptait une cinquantaine d'anneaux SDH à des débits allant de 622 Mbit/s à 2,5 Gbit/s, ainsi qu'une douzaine de structures maillées comportant 90 liaisons SDH aux débits allant de 622 Mbit/s à 10 Gbit/s.

En complément de ce réseau SDH, le backbone national comporte aussi un réseau dorsal de type IP-MPLS qui permet le déploiement, d'une part, de solutions évoluées basées sur IP pour les besoins des clients professionnels et, d'autre part, de services « triple play » (voix, accès Internet

et Télé des P&T), en plein essor auprès des clients résidentiels.

Backbone international

Les liaisons internationales avec les pays voisins sont basées, pour chacun des différents opérateurs, sur deux tracés à fibres optiques complètement distincts.

Au cours des six dernières années, l'Entreprise a déployé pour les opérateurs traditionnels et pour de nouveaux venus des liaisons internationales DWDM (Dense Wavelength Division Multiplexing). Grâce à cette technologie, il est possible de transmettre, sur une même fibre optique, des longueurs d'ondes distinctes, à savoir jusqu'à 96 signaux STM-64 d'un débit de 10 Gbit/s.

Pour ces liaisons internationales SDH



EDITUS

Editus S.A. est l'éditeur des Annuaire du Luxembourg (Editus d'Telefonbuch, Editus Pro, Editus Net, Editus B2B et Editus City).

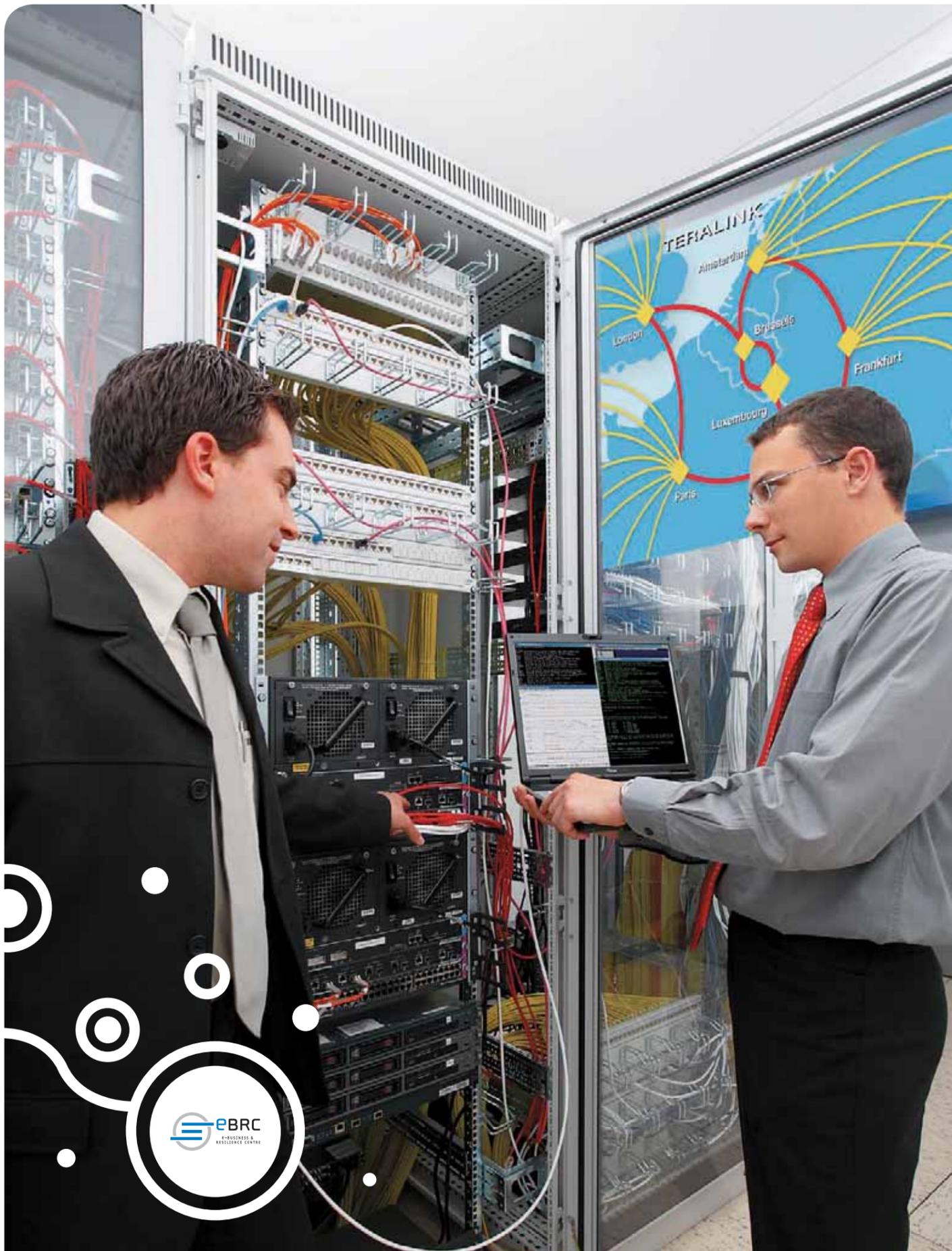
Parmi les autres activités phare figurent :

- des services de référencement et de promotion online et sur support papier,
- un portail Luxweb pour la vie pratique au Luxembourg, qui, en 2008, a enregistré plus de 9 millions de visites (certifié CIM Metriweb),
- la commercialisation de la base de données Editus via le département Editus Data,
- des événements pour informer et développer les réseaux d'affaires,
- deux services d'annonces immobilières cross-média au Luxembourg et en Belgique : Habiter et Référence Immobilière,
- un service de petites annonces automobiles : driving.lu.

Les « success stories » d'Editus en 2008 étaient les suivantes :

- la 1^{ère} édition d'Editus City, un annuaire de poche pour le shopping et les loisirs,
- la 1^{ère} tournée « Editus On Tour » : à l'occasion de la sortie des annuaires, un bus sillonné tout le pays,
- La refonte des annuaires électroniques sur www.editus.lu incluant une optimisation des moteurs de recherche et un relookage graphique de la présentation des informations,
- le lancement des annuaires sur terminaux mobiles avec un moteur de recherche unique, également consultables sur iPhone,
- les deux diffusions nationales toutes-boîtes du magazine de petites annonces immobilières Habiter,
- la réalisation d'un magazine Lifestyle diffusé mensuellement avec le magazine Habiter,
- le lancement du site de petites annonces automobiles driving.lu.

www.editus.lu



Maintenance d'un rack informatique dans un datacentre eBRC relié au réseau international large bande TERALINK de P&T | Windhof Capellen

et DWDM, chaque opérateur doit mettre en place sur son territoire national les fibres optiques et les équipements requis. Une collaboration étroite entre les opérateurs concernés est primordiale pour assurer un service optimum au client final. Grâce à de nombreux partenariats conclus avec d'autres opérateurs, l'Entreprise est en mesure d'offrir des services à haute valeur ajoutée sur le plan international.

Afin de répondre de manière adéquate aux besoins de l'économie nationale (parmi les plus importants d'Europe) en matière d'accès aux nœuds d'interconnexion et à Internet, l'Entreprise a lancé fin 2006 le réseau de transmission euro-

péen, TERALINK. Déployé sur plus de 4 000 km et englobant 13 points de présence (POP), TERALINK relie Amsterdam, Bruxelles, Londres, Paris, Francfort et Strasbourg à Luxembourg. Chaque ville est connectée via des liaisons diversifiées, ce qui garantit une redondance complète.

Services Réseaux d'Entreprises

L'année 2008 a été caractérisée par une demande continue de la part des différents segments du marché professionnel. Le développement de l'offre Managed Services ainsi que des connexions haut débit entre les diffé-



eBRC

Récompensé comme « Best Hosting Provider » et « Best Information Security & Data Management Company » à Luxembourg, élu « Best Data Centre Operator Europe 2008 » à Londres, eBRC est le leader incontesté dans le domaine de la résilience d'activités au Luxembourg et dans la Grande Région.

Professionnel du Secteur Financier, eBRC propose un ensemble complet de solutions sur mesure « Resilience as a Service », doté d'un niveau de service SLA (Service Level Agreements) à la carte, selon les besoins requis par le métier. Les services eBRC sont basés sur deux axes d'expertise majeurs :

- les solutions e-Continuity visant à garantir la continuité des activités critiques des entreprises et à assurer la protection de leurs données;
- les solutions e-Agility permettant aux entreprises de saisir rapidement de nouvelles opportunités de marché, en externalisant partiellement ou entièrement leurs opérations IT.

eBRC dispose de trois centres interconnectés et hautement sécurisés offrant des services dans un rayon de plus de 350 km. La société possède également le plus grand « telehouse » de Luxembourg, relié par fibre opti-

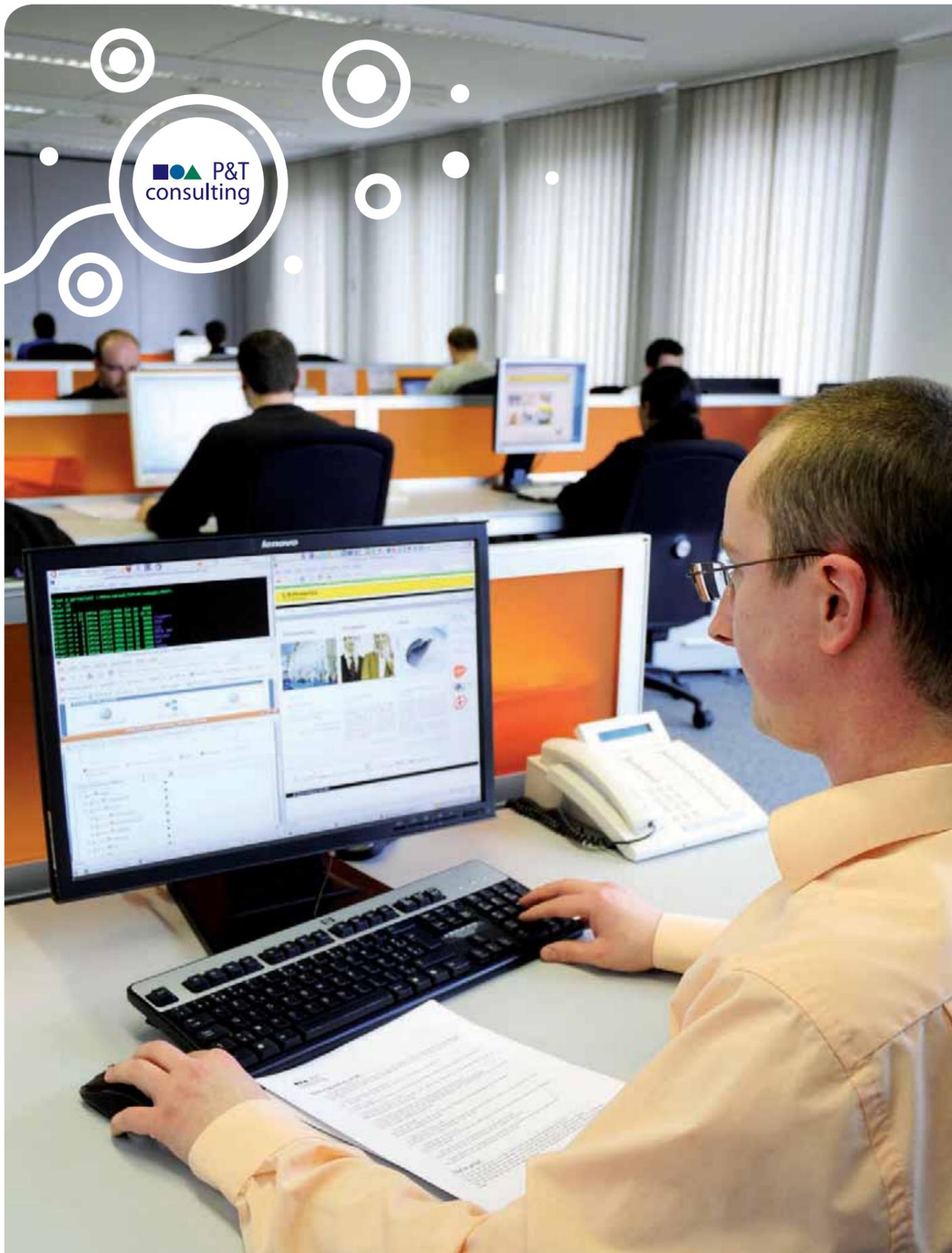
que aux principaux centres de télécommunication européens. Depuis 2007, les datacentres eBRC sont certifiés annuellement Systrust afin de garantir le niveau de sécurité et de disponibilité optimum.

eBRC poursuit son développement avec la construction d'un 4^e datacentre à Kayl, dont l'ouverture est prévue début 2010. Tout comme celui de Windhof, ce nouveau datacentre sera classé Tier IV.

Outre la continuité de leurs activités, de nombreux clients ont confié la gestion de leurs plates-formes applicatives à eBRC pour se concentrer sur leur cœur de métier. Basé sur des SLA très précis, eBRC prend en charge l'infogérance complète de leurs applications et de leurs systèmes en appliquant les bonnes pratiques ITIL aux processus de gestion des services IT.

Grâce à son offre complète, qui intègre activités de conseil, gestion de projet, cogestion de l'informatique, de la sécurité, des infrastructures, eBRC œuvre pour la promotion de Luxembourg et son positionnement en tant que « capitale européenne de la résilience d'activités »

www.ebrc.lu



Agent P&T Consulting travaillant sur le serveur hébergeant le portail Internet www.pt.lu | Luxembourg-Cloche d'Or

rents centres de calcul (datacentres) ont contribué à la progression du nombre de clients de plus de 20%. La gamme des services Réseaux d'Entreprises a été complétée par des profils d'accès adaptés aux nouveaux besoins des clients.

Afin de fournir une haute disponibilité de service, l'Entreprise entretient un centre de contrôle NOC qui, selon le SLA contracté, veille 24h/24h sur la performance des réseaux et services. Ce centre de contrôle



P&T Consulting

Créée en 1996, P&T Consulting (PTC) est la filiale d'innovation technologique du Groupe P&T.

Editeur, facilitateur et intégrateur technologique, PTC propose une gamme complète de solutions applicatives en mobilité et gestion d'infrastructures techniques pour opérateurs de télécommunications, ainsi qu'une assistance technique et une expertise en NTIC (mobilité, RFID, géolocalisation, ...).

PTC accompagne ses clients dans toutes les phases de leur projet, de l'étude préalable au soutien en déploiement et en maintenance.

PTC bénéficie de partenariats avec les leaders actuels de la mobilité et dispose des technologies les plus pointues pour faciliter l'intégration de la mobilité au sein des systèmes d'informations des entreprises.

PTC est à l'initiative d'une suite logicielle en gestion des infrastructures pour les opérateurs de télécommunications. Basée sur l'expérience acquise auprès de ses clients (P&T, Monaco Telecom, l'Armée française, les Hospices civils de Lyon, TELMA-Madagascar Telecom...), cette offre facilite l'implantation d'une gestion d'inventaire et d'infrastructures, avec un retour sur investissement remarquable et un coût d'appropriation compatible avec les attentes actuelles des opérateurs déployant de la fibre optique.

PTC est aussi l'éditeur et intégrateur de la solution IC2M - système de gestion protocolaire d'événements internationaux et référence majeure du savoir-faire PTC -

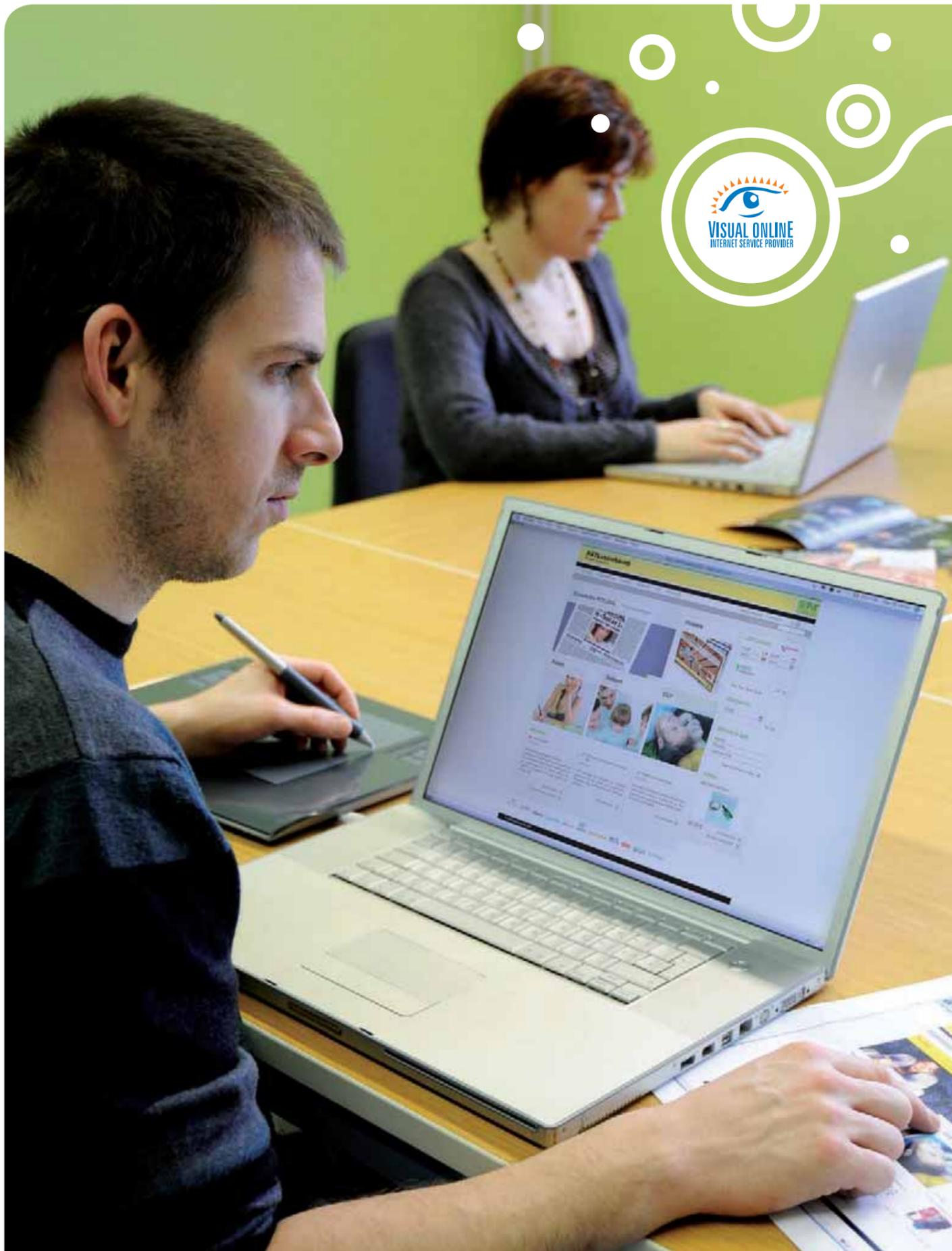
développée à l'occasion de la Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne en 2005. IC2M a été mis à contribution à l'occasion de quatre des Présidences européennes suivantes ainsi que du G8 en Allemagne en 2007.

Tournée vers le marché européen, la société PTC commercialise ses produits et services depuis ses bureaux de Luxembourg, Paris et Düsseldorf. PTC compte actuellement près de 50 collaborateurs.

Les faits marquants pour PTC en 2008 :

- PTC contribue au lancement du nouveau portail de P&T Luxembourg : www.pt.lu.
- Le Secrétariat général de la Présidence française de l'Union européenne retient la solution IC2M (International Convention Meeting Management) de PTC.
- Au 2^{ème} semestre 2008, IC2M est utilisé par le Secrétariat général de la Présidence française pour l'Union européenne (PFUE) afin de gérer le processus d'accréditations aux quelque 600 manifestations prévues au calendrier de la Présidence française, dans plus de 70 villes réparties sur le territoire national.
- PTC annonce la création de son « Centre de compétence de développement Apple iPhone » qui complète celui basé sur RIM BlackBerry.
- Pour le lancement de la version payante de HotCity Luxembourg, PTC met en œuvre la commande en ligne.
- La Présidence française de l'Union européenne prend fin, le 31 décembre 2008, avec un remarquable sans-faute de PTC et de ses équipes et un taux de disponibilité de sa solution supérieur à 99,99% et plus de 80.000 personnes accréditées.

www.pt-consulting.lu



Agent Visual Online travaillant sur l'aspect graphique du portail Internet www.pt.lu | Luxembourg-Cloche d'Or

assure par ailleurs le front-end pour les helpdesks techniques professionnels.

Les réseaux privés virtuels (intranet, extranet), les solutions intégrées VoIP / Data, les réseaux IP avec accès mobiles GPRS, les plans de « disaster recovery » (DRP) ou encore l'interconnexion de réseaux LAN (Fast- ou Gigabit- Ethernet) sont autant d'applications auxquelles l'Entreprise répond avec sa gamme de services professionnels Réseaux d'Entreprises.

Selon le domaine d'application, il y a lieu de distinguer entre les services de connectivité D-line, E-line ou E-LAN, ainsi que les services intégrés IP-VPN (réseaux virtuels privés) modulables par des facilités supplémentaires à haute valeur ajoutée.

Le service D-line repose sur la fourniture de canaux optiques dédiés et transparents (à 100 Mbit/s, 1, 2 ou 10 Gbit/s) de type « point à point » à travers des équipements terminaux CWDM/DWDM. Le service est géré de bout en bout

par l'Entreprise. Il est principalement destiné à couvrir les besoins en connectivité dédiée et hautement sécurisée lors de l'interconnexion de centres de calcul, la mise en place de réseaux de stockage de données (SAN), ainsi que pour l'interconnexion de réseaux locaux (LAN) à haut débit.

Les services E-line et E-LAN mettent à disposition des clients des connexions Ethernet (Layer 2) à base des technologies de transmission SDSL ou à fibres optiques avec des débits allant de 256 kbit/s à 100 Mbit/s ou plus. Ainsi, le client dispose d'une solution performante pour relier, par exemple, à partir du switch LAN les différents locaux d'un même réseau IP à travers le WAN sans utilisation d'un routeur/firewall, tout en ayant la possibilité de créer ses propres sous-réseaux (VLAN).

Les services IP-VPN (Virtual Private Network Layer 3) permettent de créer, via une seule infrastructure, plusieurs réseaux virtuels dédiés, offrant les mêmes niveaux de performance qu'un réseau privé local.



VISUAL ONLINE

Sur le marché depuis 1996, Visual Online S.A. est le fournisseur d'accès et de services Internet pour professionnels et privés. La panoplie des services s'est élargie constamment en évoluant des simples accès à Internet vers des solutions de roaming Internet, hébergement de sites, colocation de serveurs, création de sites, gestion d'e-mails, lignes louées et accès sécurisé.

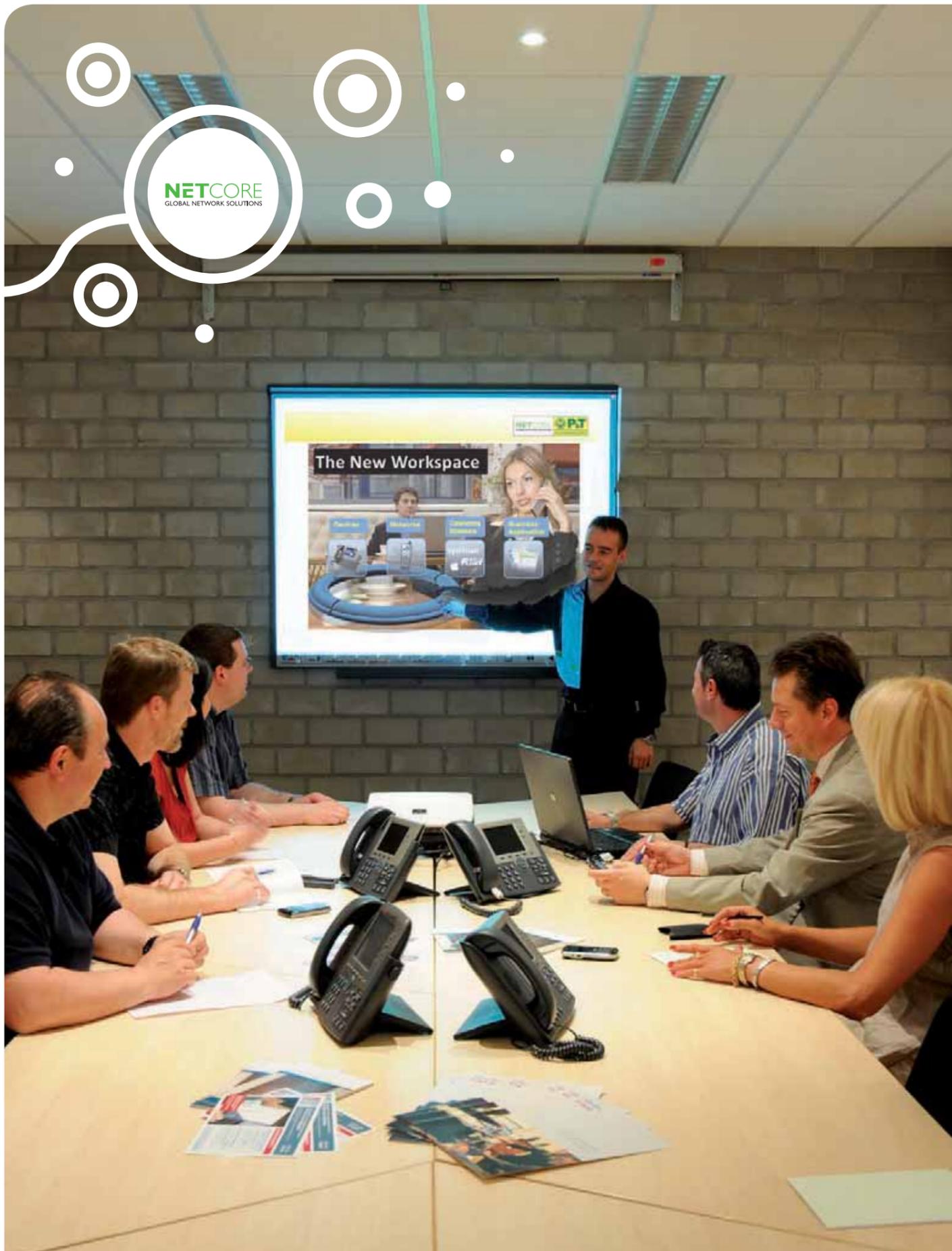
En 2008, deux projets marquants ont été menés :

- la refonte du portail Internet de P&T : plusieurs filiales du Groupe P&T, dont Visual Online, ont ainsi collaboré pour moderniser l'infrastructure Internet de la maison mère. A cette occasion, les sites www.ept.lu et www.pt.lu ont été fusionnés afin de faire ressortir, dans un site unique, toute la gamme des produits professionnels et résidentiels de P&T.

- avec dns stock (www.dns-stock.com), Visual Online propose un service d'enregistrement de noms de domaine. Outre les noms de domaine génériques courants (.com, .net ou .org), peuvent être réservés les noms des voisins européens .de, .be, .fr et bien sûr .lu et .eu. La volonté politique de placer le Luxembourg au cœur du développement européen d'Internet et la législation spécifique aux investissements dans les noms de domaine, donnent davantage de valeur à ce type de service.

En 2009, Visual Online se concentrera sur les services d'hébergement et les plates-formes mobiles de communication par Internet.

www.vo.lu



Présentation Netcore de la solution CISCO Unified Communications | Mamer

NETCORE

Netcore S.A., filiale commune de l'Entreprise des P&T et de Systemsgroup S.A., est présente sur le marché luxembourgeois depuis plus de 10 ans. Elle est spécialisée dans la conception, l'intégration et la maintenance des infrastructures réseaux ainsi que dans le domaine de la téléphonie sur IP.

Dès sa création, Netcore a mis l'accent sur des partenariats forts avec les constructeurs leaders du marché tels Cisco et Enterasys afin de toujours disposer des technologies de pointe et d'offrir le meilleur service à ses clients. Netcore a, à son actif, un certain nombre de grandes installations au sein des sociétés luxembourgeoises les plus importantes.

L'année 2008 a été marquée par des événements forts :

- Netcore S.A. a obtenu, le 15 janvier 2008, l'agrément PSF du ministère des Finances, qui l'autorise à exercer l'activité d'opérateur de systèmes informatiques secondaires et de réseaux de communication du secteur financier.
- Afin de répondre aux demandes du secteur financier, Netcore S.A. a signé en 2008 un partenariat avec IPC Systems, leader mondial des systèmes de communication des salles de marchés. Depuis plus de 30 ans, les systèmes et les services d'IPC font partie de l'infrastructure d'échange vitale des grandes banques et sociétés de courtage internationales. IPC a fait confiance à Netcore et l'a choisie pour intégrer ses solutions et assurer sa présence au Luxembourg.
- Netcore S.A. a également, dans le cadre de sa certification SILVER Cisco, renforcé son équipe réseau et est, à l'heure actuelle, un des seuls partenaires possédant 2 CCIE (Cisco Certified Internetwork Expert, niveau de qualification le plus élevé chez Cisco) dans les domaines Switching & Routing et 2 CCVP (Cisco Certified Voice Professional) dans le domaine Voix sur IP.

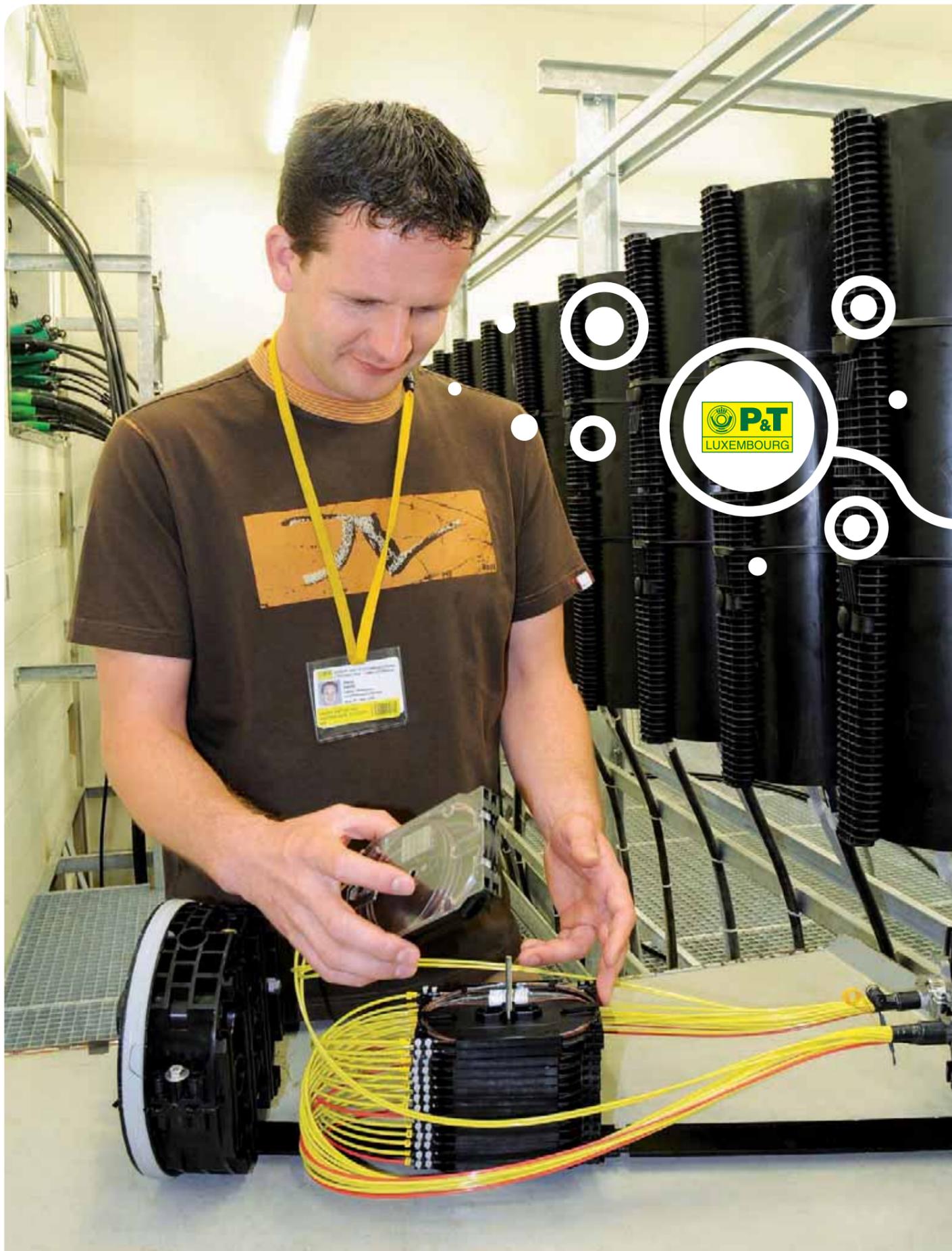
- Netcore SA propose, en outre, à ses clients la technologie Enterasys et son architecture Secure Networks, qui garantissent la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des services IT à leurs utilisateurs, sans en sacrifier la performance.

- Netcore S.A. a, en 2008, implémenté et développé avec l'Entreprise des P&T les solutions de type « Managed Services ». Ces solutions « Voice Over IP » pour professionnels présentent les avantages suivants:

- plus de fonctionnalités qu'un central téléphonique classique,
- meilleure adaptation aux configurations multi-sites et/ou télétravail,
- économie sur les communications intersites,
- gestion de la téléphonie adaptée aux collaborateurs nomades,
- convergence entre le réseau de données et le réseau voix,
- gestion complète des équipements par l'Entreprise des P&T,
- solution personnalisée en fonction des besoins du client,
- une infrastructure solide et entièrement sécurisée.

Enfin, toujours dans le but de répondre aux besoins croissants de mobilité des clients professionnels et résidentiels, le partenariat existant entre LUXGSM, RIM (Research In Motion) et NETCORE permet d'offrir les dernières innovations en matière de technologie de communication mobile grâce aux solutions BlackBerry.

Dans ce cadre, Netcore S.A. assure pour LUXGSM l'installation (avec à son actif plus de 250 interventions) et intégration du BES, le support sur site, le helpdesk et la formation des clients sur l'administration du serveur BlackBerry à Luxembourg.



Nouveau centre de télécommunications à fibre optique | Luxembourg-Kirchberg

Selon les besoins du client, l'Entreprise offre diverses variantes de services et de solutions. D'un côté, le client peut choisir un service individuel pouvant être complété par une multitude de facilités supplémentaires (multihoming, managed security, performance management, etc.)

D'autre part, la gamme des services Réseaux d'Entreprises propose des blocs de communication compatibles pour définir une solution globale tenant compte des applications diverses de la part des clients. Cette gamme de services IP Managed est commercialisée par l'Entreprise depuis 2006 et représente différents blocs applicatifs avec un haut degré de valeur ajoutée. Le client a ainsi l'avantage de pouvoir disposer d'une solution globale constituée de différents blocs de communication et d'applications au sein d'un concept général. Les services IP Managed de l'Entreprise constituent une solution «end-to-end» pour le client. Ces services incluent à la fois les applications (système de communication vocale, firewalls, LAN, etc.) ainsi que les connexions.

Contrairement aux solutions classiques (PABX), le client n'a plus besoin d'acquiescer les infrastructures/équipements. La location du service lui permet de travailler avec des frais constants et prévisibles. Le client achète ainsi une solution

clef en main comprenant toutes les fonctions et facilités, y compris les infrastructures.

Les accès Internet

LuxDSL reste le produit phare pour les services fixes aux clients résidentiels. Avec un taux de pénétration très élevé dans l'accès Internet large bande, l'Entreprise se différencie de ses concurrents par la qualité de son service et conserve une progression constante pour dépasser largement en 2008 le seuil des 110 000 clients.

Le succès que connaît l'Entreprise dans ce domaine a permis d'élargir la gamme de produits basés sur les applications ou contenus. L'IPTV (Internet Protocol Television) en est l'exemple type.

Des produits et solutions spécifiques ont également été mis au point pour répondre aux besoins croissants des clients professionnels.

L'année 2008 a, en outre, été marquée par la commercialisation de l'accès



ELTRONA

Eltrona Interdiffusion S.A. a été fondée en 1969. La principale activité de la société est la télédiffusion avec plus de 95 000 ménages raccordés à la tête de réseau Imagin fin 2008.

Pour assurer un tel service, Eltrona emploie 60 personnes au siège à Luxembourg-Ville et 20 personnes dans sa succursale à Esch-sur-Alzette.

Sous le sigle « Imagin – le câble multimédia », les sociétés Eltrona et Nokia Siemens Networks gèrent en commun depuis le 1^{er} octobre 2001 une plate-forme de diffusion et assurent l'exploitation de réseaux repris. Au printemps 2006, les premiers bouquets numériques ont été lancés. Actuellement, cette offre numérique se com-

pose de 149 chaînes TV et de 45 programmes radio. Au cours des années 2007 et 2008, la plate-forme Imagin a été étendue pour mettre à la disposition de l'Entreprise les signaux numériques pour le service Télé des P&T en format MPEG-4.

Eltrona est active dans de nombreux domaines tels que la location et la vente d'équipements destinés à la projection et à la présentation multimédia, l'élaboration et l'intégration de systèmes d'automatisation et de contrôle, ainsi que la vente de systèmes d'alarme et de télésurveillance.

www.eltrona.lu

Internet sans fil dans le cadre du partenariat HotCity conclu entre P&T et la Ville de Luxembourg. En 2008, cette initiative a été élargie à la Ville d'Esch-sur-Alzette.

L'Entreprise poursuit l'amélioration des performances de son réseau notamment par des investissements dans les nouvelles technologies d'accès DSL (ADSL2+ et VDSL) et par le déploiement de son réseau de fibre optique jusque chez le client (G-PON).

La Télé des P&T

Après plus de deux années de préparation, la Télé des P&T a vu le jour en mars 2008. D'abord déployé dans quelques localités, le service a ensuite été commercialisé à l'échelle nationale à partir de septembre 2008 pour les foyers éligibles techniquement. Première alternative au câble et au satellite, la Télé des P&T a tout de suite rencontré un vif succès auprès de la population, d'autant plus que de nombreuses nouveautés sont venues améliorer l'offre au fil des mois. Ce sont maintenant 10 bouquets thématiques en allemand, français, anglais et portugais qui sont disponibles. L'enregistrement des programmes sur le décodeur (avec disque dur) a également été rendu possible en octobre 2008. Enfin, un mois plus tard, la vidéo à la demande a été lancée avec un catalogue de 150 films en français et allemand.

INTEGRAL résidentiel

Malgré le lancement d'offres concurrentes, le produit INTEGRAL a continué à séduire de nouveaux clients. A l'heure actuelle, il arrive cependant à maturité. Afin de fidéliser les clients actuels et de rester compétitif, une évolution de ce produit est prévue en 2009.

INTEGRAL PRO

Le succès d'INTEGRAL PRO ne s'est pas démenti. Les ventes ont continué de progresser en 2008, notamment grâce à une action de promotion ciblée à la rentrée. INTEGRAL PRO reste la référence en matière de solution « tout en un » à destination des petites et moyennes entreprises, leur faisant réaliser de réelles économies sur la téléphonie fixe, Internet et les réseaux mobiles.

Contrats grands-comptes

L'Entreprise poursuit son engagement visant à offrir des solutions sur mesure et des conditions financières avantageuses à plus de 600 clients grands-comptes.

Les contrats grands-comptes permettent de répondre au mieux aux attentes des clients en termes financiers en leur proposant des formules tarifaires adaptées à leur volume et à leur profil de consommation. Par le biais de ces contrats, ils ont également l'assurance de bénéficier d'un contact privilégié et personnalisé avec un chargé de compte qui leur est dédié.

Passport

Les ventes de Passport continuent de progresser et en font un produit attrayant pour les PME. La formule tarifaire est avantageuse et propose des remises sur les communications nationales et internationales. A l'international, l'offre Passport prévoit un prix par minute très attractif vers les destinations fixes de 34 pays étrangers et une réduction de 20% sur tous les autres appels fixes internationaux. En national, les appels nationaux vers les téléphones fixes et vers LUXGSM profitent également de conditions particulières.

La pression réglementaire et les services en gros aux opérateurs

Le secteur des télécommunications est fortement réglementé au Luxembourg. Au cours de l'année 2008, de nouvelles mesures réglementaires ont eu un impact sur les activités de l'Entreprise.

Les tarifs de terminaison mobile « en gros » au Luxembourg sont toujours caractérisés par une asymétrie entre l'opérateur mobile numéro 1, LUXGSM, et le troisième opérateur mobile. Dans ce contexte, le régulateur luxembourgeois a imposé une nouvelle baisse de 13% des tarifs de terminaison mobile en date du 1^{er} juillet 2008. Entre janvier 2006 et juillet 2008, les tarifs de terminaison mobile ont subi une baisse cumulée de 41% pour LUXGSM et pour Tango et de 24% pour Voxmobile.

En juin 2007, la Commission européenne a introduit une réglementation définissant des plafonds pour les tarifs « retail » et « wholesale » concernant les appels vocaux en roa-

ming. Cette réglementation est entrée en vigueur en juillet 2007, réduisant de moitié les tarifs. La deuxième diminution (jusqu'à 8% suivant les cas) a eu lieu en juillet 2008. A ce jour, la réglementation en matière de roaming a entraîné une baisse substantielle des revenus de téléphonie mobile pour l'Entreprise qui n'a pu être compensée par l'accroissement des volumes de trafic. Le 23 septembre 2008, la Commission européenne a adopté une proposition visant à amender la réglementation en matière de roaming. Cette proposition vise à étendre la régulation roaming voix au-delà de juin 2010, jusqu'en juillet 2013, et à réguler les services roaming SMS et DATA à partir de juillet 2009.

La révision du cadre réglementaire européen pour les communications électroniques a été un fait marquant pour l'Entreprise en 2008. Présenté par la Commission européenne le 13 novembre 2007, le projet européen de réforme du cadre réglementaire du secteur des communications électroniques actuellement en vigueur (« 2^e paquet télécoms ») vise :

- à modifier les quatre directives adoptées en 2002 qui encadrent la réglementation sectorielle communautaire applicable,
- à créer un nouvel organe européen destiné à réguler le marché des communications électroniques.

Au cours de l'année 2008, l'Entreprise a adopté une approche constructive et ouverte dans le processus de révision du cadre réglementaire européen applicable au secteur des communications électroniques. L'Entreprise, en tant qu'opérateur historique au Grand-Duché de Luxembourg, a participé aux débats et a fait des contributions concrètes.

Ce projet de réforme est actuellement en phase finale d'adoption au niveau européen et un accord devrait intervenir en 2009.

Parallèlement, la Commission a publié un projet de recommandation concernant les charges de terminaison fixe et mobile (Draft Recommendation on the Regulatory Treatment of Fixed and Mobile Termination Rates in the EU). L'Entreprise estime qu'une baisse subséquente des charges de terminaison mobile est contre-indiquée vu l'importance des investissements nécessaires dans les réseaux mobiles nouvelle génération. Elle a fait une proposition

concrète par le biais de l'ETNO (European Telecommunications Network Operators Association) en attirant notamment l'attention sur la nécessité d'une symétrie des tarifs de terminaison mobile entre opérateurs.

Les décisions qui ont eu une influence en 2008

Sur le plan réglementaire luxembourgeois, l'année 2008 a été marquée par une série d'événements.

L'Entreprise a élaboré une nouvelle offre de référence d'accès à un débit binaire pour les années 2009-2010 (RDSLO), ceci conformément aux termes du règlement 08/133/ILR du 18 juillet 2008 portant sur la définition des marchés pertinents de la fourniture « en gros » d'accès à large bande.

Les opérateurs tiers ont continué en 2008 à recourir largement à l'offre « en gros » existante WS/LuxDSL pour la fourniture de services d'accès large bande à Internet.

L'Entreprise a publié son catalogue d'interconnexion (RIO) 2008, document établi sur base du modèle de coûts LRIC, qui décrit les conditions techniques, opérationnelles et tarifaires sous lesquelles l'Entreprise propose l'interconnexion avec son réseau aux opérateurs tiers. Contrairement aux éditions précédentes, il est prévu que le catalogue des années subséquentes aura une durée de validité d'au moins deux ans. L'offre de revente « en gros » de l'abonnement téléphonique RLO (Reference Line rental Offer) a été approuvée par le régulateur début 2008.

Le dégroupage de l'accès à la boucle locale permet aux opérateurs tiers, ayant notifié l'exploitation d'un réseau de télécommunications fixe au Luxembourg, de fournir des services téléphoniques ainsi que d'accès large bande à leurs clients via les boucles locales métalliques de l'Entreprise (RUO). En 2008, la RUO a été adaptée pour être conforme aux termes du règlement 08/132 du 18 juillet 2008. L'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) a approuvé en grande partie ladite offre de même que l'offre de colocalisation (RCO). La tendance au dégroupage de la boucle locale s'est confirmée et l'Entreprise a continué à aménager des locaux de colocalisation dans ses centres de télécommunications, afin de permettre à des opérateurs tiers (dont les besoins sont en hausse) d'accéder à la boucle locale.

LES SERVICES FINANCIERS POSTAUX

VISA

MULTILINE

CCP CONNECT

WESTERN UNION

MY CASH

CARTE POSTCHÈQUES

CCP

VISA

LES SERVICES FINANCIERS POSTAUX

Préface

Les clients ont clairement exprimé en 2008 leur confiance dans les services financiers offerts par l'Entreprise des P&T.

Malgré la crise qui sévit depuis l'automne 2008, les services financiers postaux n'ont ressenti aucune répercussion négative sur leurs activités.

Parallèlement, la structure tarifaire très avantageuse des Comptes Chèques Postaux (CCP) a su séduire de nouveaux clients qui ont choisi le CCP pour gérer leurs opérations courantes.

Comptes

En 2008, le Compte Chèque Postal a été adopté par plusieurs milliers de nouveaux clients. Parallèlement, les avoirs moyens en compte ont augmenté de près de 5% par rapport à 2007.

Au printemps 2008, a été lancé le compte joint CCP Tandem, offrant aux ménages des facilités d'utilisation et des avantages sur les cartes bancaires. Cette nouvelle formule a su convaincre de nombreux clients. Par ailleurs, afin de renforcer la flexibilité de ses services et de réduire ses coûts, l'Entreprise propose, depuis l'automne 2008, aux détenteurs d'un compte CCP l'envoi des extraits soit après chaque opération, soit de manière bimensuelle. Cette nouvelle offre a été mise au point suite à la demande des clients e-banking.



Accès sécurisé à CCP Connect via le certificat LuxTrust

E-banking

Les outils e-banking des CCP (CCP Connect et MultiLine) ont connu des développements importants au cours de l'année écoulée.

Le nombre d'utilisateurs de l'e-banking CCP Connect a augmenté de 16% en 2008. Cette hausse s'explique, entre autres, par les tarifs très compétitifs du virement électronique et par la facilité d'utilisation de CCP Connect.

Depuis novembre 2008, l'authentification des utilisateurs se fait à l'aide d'un certificat LuxTrust. Les clients bénéficient ainsi d'un accès hautement sécurisé à CCP Connect et peuvent utiliser cette signature à d'autres fins que l'e-banking (e-commerce, démarches administratives, etc.) Les clients ne disposant pas encore d'un certificat LuxTrust peuvent le commander de manière simple et rapide via CCP Connect, sans devoir se déplacer dans un bureau des postes ou un autre point de vente LuxTrust.

MultiLine, la solution e-banking développée pour les clients professionnels et proposée en collaboration avec d'autres banques de la place financière, a enregistré, en 2008, une augmentation à la fois du nombre d'utilisateurs et du nombre de transferts effectués par ce canal de paiement.

En cumulant CCP Connect et MultiLine, 38% de tous les comptes de l'Entreprise sont désormais gérés de manière électronique.

Cartes bancaires

L'Entreprise propose à ses clients une gamme complète de cartes bancaires :

- La carte My Cash permet de retirer de l'argent à tout moment aux distributeurs de billets P&T et de payer les petites dépenses par miniCash ;
- La carte Postchèque permet à son détenteur de payer et de retirer de l'argent partout dans le monde via le réseau Maestro ;
- la carte Visa offre tous les avantages d'une carte de crédit.

Parallèlement à l'augmentation du nombre de cartes émises, l'Entreprise a enregistré une hausse considérable du nombre d'utilisations de cartes bancaires, à la fois dans les commerces et aux distributeurs d'argent. Ces opérations électroniques ont eu comme conséquence de faire baisser de manière importante les opérations en relation avec l'argent liquide, notamment les retraits et les versements au guichet.

L'augmentation du nombre de retraits aux distributeurs P&T est à mettre en relation avec le déploiement de plus en plus important du nombre de bancomats à travers le pays. Près d'une dizaine de nouveaux distributeurs ont été mis en service sur le territoire national en 2008. La stratégie poursuivie par l'Entreprise est de positionner les distributeurs aux endroits de passage (centres commerciaux, etc.)

Western Union

Le système Western Union, qui permet d'envoyer et de recevoir de l'argent de manière rapide dans plus de 200 pays, est de plus en plus utilisé. Ainsi, les transferts au départ des comptes ou guichets P&T ont augmenté de 10% en 2008.

Les pays bénéficiaires prédominants de ces transferts Western Union au départ du Luxembourg ont été, en 2008, le Brésil, le Portugal et le Cap-Vert.

LA PHILATÉLIE



LA PHILATÉLIE

Préface

L'Entreprise des P&T a renforcé en 2008 la visibilité de ses produits philatéliques auprès du public, tout en les diversifiant.

Meng.post.lu

Afin de promouvoir ce service, lancé il y a deux ans, l'Office des Timbres était présent en 2008 à des salons spécifiques, tels que le Salon du Mariage, et a mené une campagne de publicité ciblée en fin d'année. Ces initiatives conjointes ont porté leurs fruits.

Par ailleurs, des actions spécifiques liées à des événements nationaux importants ont donné de très bons résultats. Un exemple : les timbres et cartes-vues illustrant des champions luxembourgeois participant au Tour de France vendus lors du gala éponyme à Luxembourg.

Les résultats de meng.post.lu dépassent de loin les estimations les plus optimistes. Le timbre personnalisé s'établit de plus en plus comme un moyen reconnu pour faire passer des messages personnels ou promotionnels sur un support hautement visible.

Foires et expositions

A l'instar des années précédentes, l'Office des Timbres était présent lors de manifestations philatéliques nationales majeures avec des bureaux de postes temporaires.

Au niveau international, l'Office participe depuis des années à des foires spécialisées, notamment à Essen, Sindelfingen et Paris. En 2008, il a également été présent sur de nouveaux marchés (salons de Prague et de Vienne).

L'année passée, une récompense a été remise à l'Entreprise. Lors de la session de printemps de l'Association mondiale pour le développement de la philatélie (AMDP) au siège de l'Union Postale Universelle (UPU) à Berne, l'Entreprise a décroché la médaille d'argent pour une collection de timbres dans le cadre d'une compétition d'autorités postales émettrices de timbres.



Publications

Édité en 2008, l'ouvrage philatélique « Bonjour du Grand-Duché de Luxembourg » propose un panorama de la diversité culturelle, historique et sociale du Grand-Duché. Ce livre présente également le secteur financier et politique, la gastronomie régionale ainsi que la richesse des paysages luxembourgeois en se basant sur 19 timbres-poste émis ces dernières années.

En décembre, l'Office a édité un livre retraçant l'histoire des plus belles orgues du Grand-Duché de Luxembourg avec 12 timbres-poste exclusifs édités depuis 2006. Chaque timbre de cette édition spéciale a été émis par bloc de quatre et présenté en double page avec un descriptif de l'orgue et de différentes compositions musicales. Le charme particulier de ce livre repose sur l'alliance de la philatélie et des œuvres musicales disponibles sur deux CD joints au livre.

Cet ouvrage s'est très bien vendu au guichet ainsi que sur commande, surtout lors des fêtes de fin d'année.

Emissions philatéliques

Les anniversaires d'institutions et de personnages célèbres du Grand-Duché ont été commémorés sur les timbres-poste des quatre émissions de 2008.

Citons :

- les 10 ans de l'Eurosystème,
 - le cinquantenaire de la Banque européenne d'investissement et de la NAMSA (NATO Maintenance and Supply Agency) au niveau international,
 - le centenaire de la Ligue Nationale pour la Protection des Animaux, de la Ligue Médico-Sociale, du Centre Culturel et d'Education Populaire ainsi que de la Fédération Luxembourgeoise de Football,
 - les 75 ans de la Fédération Luxembourgeoise de Basketball et de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg,
 - les 125 ans d'existence du Lycée Technique Agricole d'Ettelbruck,
 - l'inauguration officielle de la Cour de Justice de l'UE,
 - le 1350^e anniversaire de la naissance de Saint Willibrord et le 7^e centenaire de l'élection du comte Henri VII de Luxembourg comme « Roi des Romains ».
 - le 50^e anniversaire du décès de Henri Pensis, le premier chef d'orchestre de l'ensemble symphonique de RTL.
- S'y ajoutent les traditionnelles séries touristiques, reprenant des sujets des localités de Diekirch, de Rindschleiden et de Leudelange ainsi que les timbres de bienfaisance avec le troisième volet des timbres dédiés aux grandes orgues du Luxembourg.

Intitulé « Greetings from Luxembourg - Meng Vakanz zu Lëtzebuerg », le traditionnel concours d'illustration philatélique pour jeunes avait, en 2008, pour thème « les activités de vacances ou les paysages touristiques ». Deux illustrations de la Ville de Luxembourg ont été reproduites sur timbres.

Pour clôturer l'année, le timbre de Noël, représentant un chevreuil, était l'œuvre du peintre animalier belge, André Buzin.

PostMusée

Pendant les vacances de Pâques 2008, le PostMusée a fait la part belle aux chemins de fer. Une exposition temporaire retraçait l'histoire des CFL à travers une collection de locomotives et wagons en modèle réduit ainsi que des timbres et cartes-vue.

En 2007, une exposition sur la Ville de Luxembourg et la maison régnante avait marqué le début d'une série d'expositions thématiques, poursuivie en 2008 avec « Vues du Luxembourg: Echternach et ses alentours ». Le PostMusée a présenté à cette occasion des cartes postales d'époque, des photos, des timbres et des documents audiovisuels sur Echternach, la Sprangprozessioun et la Petite Suisse.

Une troisième exposition a présenté en 2008 la vie des animaux des bois (suite de l'exposition sur les oiseaux nichant dans les arbres des forêts luxembourgeoises organisée en 2007).

Une première aussi pour le musée : sa participation en 2008 au Télévie. Si l'Entreprise s'est associée depuis plusieurs années déjà à l'organisation de cette manifestation, c'était une première pour le PostMusée qui a remis en service pour l'occasion trois voitures postales historiques dans la catégorie des « oldtimers ».

D'autres véhicules postaux anciens ont pris part à divers événements, notamment :

- la randonnée organisée par le Club Fifty-one Gutland le 24 mai 2008 en faveur de l'ALUPSE (Association Luxembourgeoise pour la Prévention des Sévices à l'Enfant) ;
- la deuxième rencontre de voitures postales historiques initiée par le « Bahnpostmuseum » dans le cadre de la douzième édition du festival des locomotives à vapeur à Losheim am See en Sarre (Allemagne).

NOS RESSOURCES

Communication
interne et
externe

Informatique

Ressources
humaines

Bâtiment

Matériel

NOS RESSOURCES

Les ressources humaines

La réorganisation et la modernisation du service du personnel, entamées en 2007, se sont poursuivies en 2008. Les principaux chantiers ont consisté en :

- la création d'un « Centre de services partagés » pour répondre rapidement aux demandes des clients du service ;
- la mise à disposition d'un intranet HR et d'un portail HR, permettant aux membres de ce service de développer une démarche proactive en matière de ressources humaines ;
- la gestion électronique des dossiers du personnel et du courrier ;
- l'harmonisation et la mise à niveau des règles régissant la gestion des temps ;
- la mise en place de la nouvelle évaluation.

Par ailleurs, l'Entreprise a poursuivi ses actions en matière de réduction de l'absentéisme au travail pour raisons médicales avec, comme résultat, une diminution de 5% par an du nombre d'heures d'absence.

Au niveau du recrutement, l'Entreprise reste un des principaux employeurs du pays. Elle a procédé, en 2008, au recrutement de 34 nouveaux agents en contrats à durée indéterminée et a également employé 177 agents à durée déterminée. L'Entreprise est néanmoins confrontée à la pénurie de candidats dans certains métiers.

Enfin, l'Entreprise a poursuivi ses efforts de formation de son personnel. Des programmes d'évolution de carrière et de développement de compétences ont été mis au point afin de renforcer la qualification et l'employabilité des agents.

L'informatique

Le service Informatique a aménagé, avec l'aide du service Bâtiment, une nouvelle salle informatique offrant un accroissement de la sécurité, de nouvelles possibilités de « hosting » ainsi qu'un renforcement de la redondance des systèmes déployés. Une virtualisation conséquente des principaux composants des systèmes d'information a permis la mise en oeuvre plus efficiente de nouveaux services.



Fête du personnel P&T à LuxExpo | Kirchberg

En termes d'alignement avec les métiers, le service Informatique a notamment apporté son assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le remplacement du package bancaire et à la refonte du système de gestion des clients télécoms.

Parmi les autres projets menés à bien figurent la mise en chantier de la réorganisation des systèmes de gestion de ressources humaines, l'interfaçage intelligent des « legacy systems » de la Division des Télécommunications et l'adaptation des systèmes bancaires aux contraintes commerciales et réglementaires.

Dans le domaine technologique, l'accent a été porté sur la mise en place d'une architecture orientée services (SOA).

Sur le plan organisationnel, les travaux ont été poursuivis pour rendre l'informatique compatible avec les meilleures pratiques et standards (notamment ITIL). L'objectif de cette démarche est de mettre en place une informatique à la fois agile et pérenne, basée sur des services aux niveaux de qualité requis par les clients internes et externes.

La communication interne et externe

En 2008, l'Entreprise a continué à développer la communication interne en direction du personnel et celle externe vers ses clients résidentiels et professionnels.

En interne, il convient de souligner la fête du personnel organisée en février avec la participation de près de 2200 personnes. Par ailleurs, l'Intranet Agora et le nouvel Intranet départemental RH enregistrent des taux d'audience respectables grâce à la diversification continue et à la mise à jour régulière de leurs contenus.

En externe, un partenariat prometteur avec l'Atelier est venu s'ajouter à ceux déjà existants avec la Philharmonie, le Festival d'Echternach, Rockhal et le Cube 521. Les grandes campagnes produits, comme celles ayant accompagné le lancement du service « Télé des P&T », ainsi que les multiples événements à caractère philatélique contribuent à la forte visibilité de l'Entreprise auprès du grand public. Il en est de même de la participation de l'Entreprise et de l'une ou l'autre filiale à divers événements commerciaux de référence (Foire de Printemps, Salons Proceed et Contact) ainsi qu'à la Foire de l'Etudiant. En février, l'Entreprise a mis en ligne son nouveau portail Internet (www.pt.lu).



Nouveau bâtiment «Bian» de l'Entreprise | Luxembourg-Cloche d'Or

Les bâtiments et le matériel

L'aménagement et la modernisation des sites vitaux ont été poursuivis en 2008 tant pour les besoins de l'Entreprise que pour ceux du Groupe P&T.

En 2008, des projets importants ont été finalisés comme l'aménagement d'un centre de distribution régional à Windhof, la mise en service du nouveau centre de télécommunications au Kirchberg et la réalisation parallèle du site de télécommunications à Cents.

D'autres travaux ont débuté à Kayl, en vue de l'implantation d'un nouveau datacentre. Ce projet comprend l'acquisition de l'aire de construction au lieu-dit «Toussaintsmillen», la constitution d'une zone d'activités sur cette aire, la mise en œuvre des infrastructures nécessaires pour les besoins du nouveau centre ainsi que le projet de construction d'un immeuble administratif destiné à l'exploitation par Editus dans ladite zone.

Toujours dans le domaine des télécommunications, d'autres projets d'envergure ont démarré et concernent la rénovation complète des installations techniques du centre de télécommunications à Luxembourg-Gare, la transformation de l'immeuble BIAN à Cloche d'Or (en vue d'une utilisation par LUXGSM et P&T) et la constitution d'une réserve foncière à Hosingen pour l'accueil d'un futur datacentre.

Les réseaux postaux ont, de leur côté, entamé la construction de nouveaux centres de distribution régionaux à Fischbach/Clervaux et à Ingeldorf. Un centre similaire à Wecker est intégré au programme.

L'accessibilité aux services de l'Entreprise a été renforcée en 2008 par divers aménagements. Citons l'ouverture du nouveau bureau des postes à Bereldange, la rénovation du bureau des postes à Esch-sur-Alzette (y compris l'installation d'un shop LUXGSM), l'aménagement d'enseignes communes PostShop/LUXGSM à Luxembourg-Cloche d'Or et au centre commercial City Concorde à Bertrange ainsi que l'installation de PostShops à Bettborn et à Heiderscheid.

Des travaux de réaménagement d'envergure ont, par ailleurs, été entamés au centre postal à Luxembourg-Gare afin de réaffecter les surfaces devenues disponibles suite au transfert du tri postal national à Bettembourg.



Récupération d'eau de pluie au Centre de Tri national | Bettembourg

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Entreprise des P&T

L'Entreprise a pris part aux discussions internationales sur le sujet lors de rencontres entre opérateurs postaux (p.ex. lors du congrès de IPC à Paris au printemps 2008 dont le thème principal était le développement durable).

Pour soutenir cet engagement en faveur de l'environnement, un Comité spécifique a été créé en interne et travaille sur divers projets dont certains se sont déjà concrétisés début 2009 : signature d'un contrat pour la fourniture d'électricité verte, utilisation de véhicules hybrides ou promotion de l'éco-conduite à destination du personnel chauffeur. Pour sensibiliser ses clients, l'Entreprise a également inséré dans sa publication trimestrielle Eispost une rubrique Eco+ recensant quelques conseils en environnement.

Le centre de tri de Bettembourg, inauguré en 2008, a été conçu selon les principes de durabilité. Il est doté de panneaux solaires et d'un système de récupération de l'eau de pluie.

En phase avec les initiatives de responsabilisation environnementale entamées par l'Entreprise, les projets immobiliers et d'installations techniques intègrent des critères de durabilité, à laquelle P&T s'investit dans une approche à long terme.

LUXGSM

En tant que membre fondateur de l'a.s.b.l Ecotrel qui prend en charge la collecte et le recyclage des appareils électriques et électroniques (et ce, depuis 2004, soit avant même la parution du règlement grand-ducal afférent), LUXGSM a démontré son engagement pour le développement durable.

LUXGSM invite régulièrement ses clients, par le biais de ses newsletters, à apporter dans l'une de ses dix boutiques, les anciens GSM afin de prendre en charge leur recyclage.

Par ailleurs, l'opérateur de téléphonie mobile a obtenu en août 2008 le label de qualité de la Superdreckskscht® fir Betriber, décerné par l'Administration de l'Environnement et la Chambre des Métiers, aux entreprises qui gèrent leurs déchets dans le respect de l'environnement.



Panneaux solaires sur le toit du Centre de Tri national | Bettembourg

Editus

Editus, en charge de l'édition des Annuaire du Luxembourg, démontre son attachement aux valeurs écologiques en choisissant du papier recyclé comme support pour l'impression de ses annuaires. La newsletter d'Editus est également imprimée sur du papier labellisé FSC (Forest Stewardship Council) qui contribue à la gestion durable des forêts. En interne, la société procède à une politique de tri des déchets (papier, bouteilles plastiques, canettes, ...)

eBRC

Le « resiliance centre » d'eBRC situé à Windhof fonctionne à 100% à l'énergie verte, pour moitié d'origine hydraulique et pour moitié d'origine éolienne.

La consommation énergétique est à l'heure actuelle le principal centre de coûts d'un datacentre. 60% de l'énergie consommée est utilisée pour le refroidissement des équipements. Très concrètement, eBRC a défini un ensemble de recommandations, notamment un audit régulier des systèmes et un traçage de la consommation.

INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE SERVICE

INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE SERVICE

Services des télécommunications

Réseau fixe

Réseau mobile

Services postaux

Poste aux lettres - Réclamations 2008

Colis postaux - Réclamations 2008

Services des télécommunications

Réseau fixe

Raccordements						
Raccordements précâblés		Critères qualité	2005	2006	2007	2008
% moyen d'installation	≥ 95% en 8 hrs ouvrables					
analogique			90,44	91,41	84,72	79,93
Délai moyen d'installation	< 2 jours					
analogique			0,65	0,85	1,46	1,38
Raccordements non précâblés		Critères qualité				
% moyen d'installation	≥ 90% en 21 jours ouvrables					
analogique			93,11	96,08	98,75	91,61
ISDN			95,12	97,28	99,06	92,03
Délai moyen d'installation	< 21 jours					
analogique			10,53	9,66	8,73	12,70
ISDN			9,99	9,41	8,10	11,99
Rendez-vous manqués par le prestataire		Critères qualité				
% moyen de rendez-vous manqués	< 5%		4,26	3,97	3,01	3,16
Dérangements						
Levée de dérangements		Critères qualité	2005	2006	2007	2008
% moyen de levée de dérangement	≥ 95% en 16 hrs ouvrables					
analogique			87,59	84,41	87,50	91,65
ISDN			89,70	87,83	91,28	95,93
Plaintes pour dérangements		Critères qualité				
% moyen de plaintes	< 40%					
analogique			3,01	3,08	1,79	1,41
ISDN			2,95	2,62	2,93	3,60
Appels non réalisés (national)		Critères qualité				
% moyen d'appels non réalisés	< 1%		0,79	0,90	0,84	0,64

Divers						
Service assistance téléphonique		Critères qualité	2005	2006	2007	2008
Délai moyen de réponse	< 15 secondes					
renseignement			13 sec	13 sec	13 sec	12 sec
assistance technique			38 sec	65 sec	59 sec	45 sec
Durée moyenne d'établissement de communication		Critères qualité				
Délai moyen						
national**	< 0,5 sec		0,80 sec	0,91 sec	0,77 sec	0,86 sec
intra-communautaire	< 2,2 sec		2,53 sec	2,78 sec	2,39 sec	2,45 sec
extra-communautaire	< 2,5 sec		3,27 sec	3,38 sec	2,95 sec	3,11 sec
** Communications établies via les opérateurs alternatifs inclus (CPS, CSC)						
Postes téléphoniques publics payants	Critères qualité					
Densité pour 1000 habitants	> 1%		0,93	0,91	0,85	0,82
Disponibilité de fonctionnement	95% en bon état		99,97	99,97	99,97	99,97

Services des télécommunications

Réseau mobile

Divers						
Blocage des appels***	Critères qualité	2005	2006	2007	2008	
% moyen annuel	< 4%	1,20	1,50	1,10	1,45	
*** Non aboutissement des appels						
Coupure des appels		Critères qualité				
% moyen annuel	< 2%		0,56	0,54	0,50	0,59

Les critères de qualité et leur niveau respectif minimal à satisfaire ont été définis dans le règlement grand-ducal du 28 mai 1998 sur le service universel des télécommunications. Depuis cette date, l'évolution et la complexité des technologies dans les réseaux et services de communications électroniques exigent la révision du niveau d'exigence de ces critères et au besoin la définition de critères de qualité adaptés à la situation.

Services postaux

Poste aux lettres - Réclamations 2008

Régime national			
Envois ordinaires et envois avec service spécial	Total	Fondées	Non-fondées
Total régime national	426	43	383

Régime international			
Envois ordinaires			
Retard	0	0	0
Perte	117	101	16
Total envois ordinaires	117	101	16

Envois avec service spécial			
Retard	12	0	12
Avarie	0	0	0
Perte	1.136	188	948
Total envois avec service spécial	1.148	188	960
Prises de position requises de la part d'instances étrangères	465	0	0
Total régime international	1.265	289	976
Total poste aux lettres	1.691	332	1.359

(sur un total de 179,2 mio d'envois adressés traités en 2008, les 332 réclamations fondées représentent un taux de 0,000185%)

Services postaux

Colis postaux - Réclamations 2008

Régime national			
Envois ordinaires et envois avec service spécial	Total	Fondées	Non-fondées
Total régime national	4	4	0

Régime international			
Envois ordinaires			
Retard	233	205	28
Avarie	48	47	1
Perte	107	107	0
Total envois ordinaires	388	359	29

Envois avec service spécial			
Retard	204	164	40
Avarie	1	1	0
Perte	16	16	0
Total envois avec service spécial	221	181	40
Total régime international	609	540	69
Total poste aux colis	613	544	69

(sur un total de 504.087 colis traités en 2008, les 544 réclamations fondées représentent un taux de 0,12%)

Glossaire

ADSL	Asymmetric Digital Subscriber Line. Technologie à large bande asymétrique (offrant des débits différents pour l'envoi et la réception de données).
Backbone	Réseau de transmission à caractère hiérarchique permettant d'interconnecter et d'intégrer des services voix, data et autres.
Bande passante	Débit de transmission désignant le volume de données pouvant être transmis pendant un temps donné (bit/s, kbit/s, Mbit/s).
CCP	Compte Chèque Postal.
CCP Connect	La solution e-banking des P&T.
CWDM	Coarse Wavelength Data Multiplexing. Technologie optique permettant d'augmenter la bande passante disponible sur une fibre optique.
Direct Mail	Envois publicitaires adressés (et ciblés). Autre terme : publipostage.
DRP	Disaster Recovery Plan. Plan de secours regroupant les mesures à mettre en place en cas d'incident (informatique).
DSL	Digital Subscriber Line. Ensemble des technologies à large bande permettant de transmettre à grande vitesse des données sur le réseau téléphonique classique.
DWDM	Dense Wavelength Division Multiplexing. Technologie de multiplexage optique permettant d'augmenter la bande passante disponible sur une fibre optique en envoyant plusieurs signaux en même temps sur des longueurs d'onde différentes.
Envois adressés	Envois personnels ou publicitaires pourvus d'une adresse.
Envois non adressés	Envois dépourvus d'adresses et distribués en « toutes boîtes ».
GPRS	General Packet Radio Service. Norme de téléphonie large bande sans fil de la deuxième génération (2G) permettant d'augmenter le débit du réseau GSM grâce à la transmission des données par paquets.
HSPA	High Speed Packet Access. Ensemble de protocoles utilisés en téléphonie mobile pour améliorer les performances des protocoles actuels.
ILR	Institut Luxembourgeois de Régulation.
ILReS	Institut Luxembourgeois de Recherches Sociales et études de marché.
INTEGRAL	La solution « Tout en 1 » (fixe, mobile, Internet) des P&T.
IP	Internet Protocol. Protocole de communication utilisé pour l'interconnexion de sous-réseaux dans l'Internet.
IPC	International Post Corporation. Association regroupant 23 opérateurs postaux publics d'Europe et d'Amérique du Nord. Sa mission principale est l'amélioration de la qualité de service du courrier international.
IPTV	Mode de distribution de la télévision numérique multicanal et de services de contenus vidéo sur le téléviseur via une connexion IP.
ISDN	Integrated Services Digital Network. (fr.: RNIS - Réseau Numérique à Intégration de Services) Réseau de communication numérique à bande étroite. Grâce à l'utilisation de plusieurs canaux, il est possible d'établir plusieurs communications vocales sur un seul raccordement téléphonique ou de transmettre des données parallèlement à un appel vocal.
ITIL	Information Technology Infrastructure Library. Ensemble d'ouvrages recensant les bonnes pratiques pour la gestion des services informatiques, édictées par l'Office public britannique du commerce.
J+1	Délai de distribution indiquant que le courrier est distribué un jour ouvrable après avoir été posté.
LAN	Local Area Network. Réseau de communication local mettant en relation à grande vitesse et permanente par des câbles divers équipements informatiques (micro-ordinateurs, stations de travail, imprimantes et autres périphériques).
LuxDSL	Le service Internet haut débit des P&T.
LUXGSM	Le réseau de téléphonie mobile des P&T.
LuxTrust	Société anonyme constituée par l'Etat luxembourgeois et plusieurs acteurs du secteur privé, notamment du secteur financier qui délivre et gère des certificats d'authentification et de signature électronique pour l'e-commerce, l'e-banking, ainsi que pour certaines démarches administratives.

MPEG-4	Norme de codage d'objets audiovisuels spécifiée par le Moving Picture Experts Group.
MPLS	Multi-Protocol Label Switching. Technique de commutation utilisée dans les réseaux d'opérateurs permettant la création de réseaux clients (ex: VPN) et la gestion de critères de qualité de service.
NOC	Network Operation Centre. Service chargé du contrôle des transactions, de la surveillance des incidents et de la charge d'un réseau local ou interconnecté.
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.
PBX	Private Branch Exchange. (anc. PABX) Commutateur privé permettant d'interconnecter des terminaux avec le réseau public.
PBX	Private Branch Exchange. (anc. PABX) Commutateur privé permettant d'interconnecter des terminaux avec le réseau public.
PoP	Point of Presence. Lieu d'aboutement du réseau d'un opérateur dans le réseau international.
PostEnveloppes	Les enveloppes préaffranchies des P&T.
RFID	Radio Frequency IDentification. Méthode pour mémoriser et récupérer des données à distance en utilisant des marqueurs appelés radio-étiquettes.
RIO	Reference Interconnexion Offer. Offre de référence annuelle reprenant les conditions techniques et tarifaires offertes pour les services d'interconnexion aux opérateurs alternatifs par l'Entreprise. L'interconnexion consiste en la liaison physique et logique des réseaux de communications publics utilisés par un opérateur différent, afin de permettre aux utilisateurs d'une entreprise de communiquer avec les utilisateurs d'une autre entreprise, ou bien d'accéder aux services fournis par une autre entreprise.
RUO	Reference Unbundling Offer. Offre de référence annuelle reprenant les conditions techniques et tarifaires offertes aux opérateurs alternatifs par l'Entreprise pour les services de dégroupage de la boucle locale. Le dégroupage de la boucle locale consiste en la location par un opérateur alternatif auprès des P&T du circuit physique en cuivre qui relie le point de terminaison du réseau dans les locaux de l'abonné au répartiteur principal ou à toute autre installation équivalente du réseau téléphonique public fixe, en vue d'offrir ses services à ce client.
SAN	Storage Area Networking. Sous-réseau de grande capacité reliant des serveurs et permettant la mise à disposition de gros espaces de stockage de données.
SDH	Synchronous Digital Hierarchy. Architecture de transmission destinée aux infrastructures de réseaux publics de télécommunication, à base de fibre optique.
SDSL	Symmetric Digital Subscriber Line. Technologie de transmission large bande asymétrique (débits identiques pour l'envoi et la réception de données) sur de courtes distances.
STM	Synchronous Transfer Mode. Mode de transfert synchrone reposant sur la division des canaux de transmission en tranches pour l'allocation pendant une période fixe d'une partie de la largeur de bande disponible.
TERALINK	Le réseau fibre optique international des P&T.
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication.
Triple Play	Offre regroupant la téléphonie, l'Internet à haut débit et la télévision via le raccordement Internet large bande.
UPU	Union Postale Universelle. Organisation spécialisée des Nations Unies regroupant quelque 190 opérateurs postaux.
VDSL	Very High-Speed Digital Subscriber Line. La plus rapide des technologies DSL. Elle permet des débits de transmission pouvant atteindre 25 Mbit/s.
VLAN	Virtual LAN. Réseau informatique logique indépendant.
VoIP	Voice over Internet Protocol. Protocole de communication permettant de transmettre la voix sous forme de données via l'Internet.

COMPTES ANNUELS STATUTAIRES 2008

Rapport du Réviseur d'entreprises

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de principes et méthodes comptables appropriés; ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le Réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comp-

tes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Entreprise des Postes et Télécommunications au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Luxembourg, le 23 avril 2009

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.

Réviseur d'entreprises
Représentée par

Luc Henzig

Actif / Bilan au 31.12.2008

ACTIF	Note(s)	31/12/2008 EUR	31/12/2007 EUR
C. ACTIF IMMOBILISE	III.1	746.345.988,38	697.621.176,93
I. Immobilisations incorporelles	II.2	10.741.820,84	8.974.877,08
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été		10.453.022,18	8.870.020,08
a) acquis à titre onéreux		10.453.022,18	8.870.020,08
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	III.2	288.798,66	104.857,00
II. Immobilisations corporelles	II.3	593.031.597,58	569.361.382,30
1. Terrains et constructions	III.3	259.873.750,82	257.092.794,80
2. Installations techniques et machines		268.648.515,71	275.088.933,69
3. Autres installations, outillage et mobilier		7.926.829,46	8.118.675,78
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	III.2	56.582.501,59	29.060.978,03
III. Immobilisations financières	II.4/III.4	136.314.752,00	113.027.099,59
1. Parts dans des entreprises liées		71.267.298,31	45.817.298,31
2. Créances sur des entreprises liées		30.318.986,53	30.987.028,04
3. Participations		33.509.959,67	33.509.959,67
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		1.218.507,49	2.712.813,57
IV. Patrimoine culturel	II.5/III.5	6.257.817,96	6.257.817,96
D. ACTIF CIRCULANT		2.370.593.492,31	2.135.847.611,79
I. Stocks	II.6/III.6	13.327.484,76	13.917.395,05
1. Matières premières et consommables		11.206.043,80	12.227.496,11
3. Produits finis et marchandises		2.121.440,96	1.689.898,94
II. Créances	II.7/III.7	1.067.416.174,39	846.583.494,59
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		42.905.049,66	45.261.192,07
2. Créances sur des entreprises liées		16.585.783,82	19.073.600,56
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		988.561,69	49.999,64
4. Autres créances		51.997.033,69	34.635.531,25
5. Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat		954.939.745,53	747.563.171,07
III. Valeurs mobilières	II.8/III.8	283.455.461,18	235.802.494,18
3. Autres valeurs mobilières		283.455.461,18	235.802.494,18
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		1.006.394.371,98	1.021.206.472,56
E. COMPTES DE REGULARISATION		18.411.769,93	12.056.357,18
TOTAL DE L'ACTIF		3.135.351.250,62	2.827.187.390,49

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Passif / Bilan au 31.12.2008

PASSIF	Note(s)	31/12/2008 EUR	31/12/2007 EUR
A. CAPITAUX PROPRES	III.9	1.253.902.692,96	1.198.492.995,21
I. Capital souscrit		631.848.607,41	631.848.607,41
IV. Réserves		510.612.828,64	453.295.126,22
4. Autres réserves		510.612.828,64	453.295.126,22
a) Réserve fixe PSF		6.200.000,00	6.200.000,00
b) Réserve spéciale impôt sur la fortune		100.218.500,00	96.623.725,00
c) Réserve pour investissements		9.908.040,19	6.107.922,58
d) Réserves libres		394.286.288,45	344.363.478,64
VI. Résultat de l'exercice		75.409.697,75	77.317.702,42
VIII. Plus-values immunisées	II.9	36.031.559,16	36.031.559,16
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	II.10/III.10	22.536.325,00	15.532.596,73
2. Provisions pour impôts		0,00	7.517.428,00
3. Autres provisions		22.536.325,00	8.015.168,73
C. DETTES	II.11/III.11	1.854.756.689,52	1.612.998.924,28
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte		3.100,00	420,00
4. Dettes sur achats et prestations de services		73.685.918,93	68.125.932,06
6. Dettes envers des entreprises liées		3.504.468,73	4.382.065,46
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		677.688,48	1.002.100,41
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		11.385.014,64	12.108.332,60
a) Dettes fiscales		7.413.642,94	7.605.181,51
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		3.971.371,70	4.503.151,09
9. Autres dettes		7.585.522,93	6.394.322,68
10. Dettes en CCP		1.757.914.975,81	1.520.985.751,07
D. COMPTES DE REGULARISATION	III.12	4.155.543,14	162.874,27
TOTAL PASSIF		3.135.351.250,62	2.827.187.390,49

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Note(s)	2008 EUR	2007 EUR
A. CHARGES			
2.a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables		15.443.843,63	17.157.497,94
b) Autres charges externes		158.018.525,90	164.809.932,77
3. Frais de personnel	V.1	180.836.747,24	175.230.013,71
a) Salaires et traitements		162.370.411,32	157.294.000,03
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements		18.466.335,92	17.936.013,68
4.a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	II.3, III	78.626.027,58	81.851.215,72
b) Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant	II.7	929.433,25	821.959,59
5. Autres charges d'exploitation		18.439.669,30	13.368.485,62
7. Intérêts et charges assimilées		580.361,67	187.590,46
10. Charges exceptionnelles	IV.2	16.426.155,42	769.764,95
11. Impôts sur le résultat		12.129.802,62	15.300.000,00
13. Résultat de l'exercice		75.409.697,75	77.317.702,42
TOTAL DES CHARGES		556.840.264,36	546.814.163,18

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Note(s)	2008 EUR	2007 EUR
B. PRODUITS			
1. Montant net du chiffre d'affaires	IV.1	512.793.402,17	512.819.052,36
a) Services postaux		124.607.683,46	124.146.778,20
b) Services financiers postaux		38.496.816,55	35.286.607,21
c) Services de télécommunications		349.688.902,16	353.385.666,95
4. Autres produits d'exploitation		8.437.279,49	4.621.713,29
5. Produits de participations		11.971.051,80	8.927.367,01
a) provenant d'entreprises liées		9.541.091,45	6.988.189,01
b) autres produits de participations		2.429.960,35	1.939.178,00
6. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		5.531.714,64	5.788.741,39
a) provenant d'entreprises liées		1.676.498,32	59.776,15
b) autres intérêts et produits assimilés		3.855.216,32	5.728.965,24
7. Autres intérêts et produits assimilés		15.859.888,98	13.754.647,22
9. Produits exceptionnels	IV.2	2.246.927,28	902.641,91
TOTAL DES PRODUITS		556.840.264,36	546.814.163,18

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

ANNEXE

Annexe des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008

NOTE I – ORGANISATION ET OBJET DE L'ENTREPRISE

L'Entreprise des Postes et Télécommunications («l'Entreprise») est un établissement public autonome doté de la personnalité juridique et créé par la loi du 10 août 1992. Par cette loi, l'Etat concède à l'Entreprise l'exploitation de services réservés à l'Etat, tels que définis par les lois en vigueur à cette date.

L'Entreprise a pour objet la prestation de services postaux, financiers postaux et de télécommunications. A cet effet, l'Entreprise exploite entre autres les services réservés à l'Etat tels que définis par les lois en vigueur. Elle peut en outre fournir toutes autres prestations se rattachant directement à son objet ou tendant à favoriser la réalisation de celui-ci. L'Entreprise est placée sous la haute surveillance du membre du Gouvernement ayant les Postes et les Télécommunications dans ses attributions.

Pour la réalisation de son objet, l'Entreprise peut créer ou acquérir des filiales et établir des succursales, des sièges administratifs régionaux, des bureaux, des agences et des relais.

Les services de télécommunications sont régis par le «paquet Télécom» de la loi du 30 mai 2005 sur les réseaux et les services de communications électroniques. L'Entreprise bénéficie d'une licence «mobile» GSM/DCS depuis le 7 mai 1998, d'une licence «fixe» (infrastructure et service téléphonique) depuis le 20 janvier 1999, ainsi que d'une licence d'exploitation d'un réseau cellulaire numérique de communications mobiles de troisième génération depuis le 22 mai 2002.

En outre, la loi du 15 décembre 2000 établit d'une part, en matière de services postaux, les règles concernant la prestation du service postal universel, réservé et non réservé, et d'autre part, pour les services financiers postaux, la délimitation de cette activité qui peut s'étendre à toutes les activités autorisées pour les professionnels du secteur financier de droit luxembourgeois autres que les établissements de crédit. Depuis le 1^{er} janvier 2001, l'Entreprise est soumise à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier pour le seul domaine de son activité qui a trait à la prestation de services financiers.

L'Entreprise établit des comptes annuels suivant les principes et les modalités de la comptabilité commerciale (art. 45 (1) de la loi du 10 août 1992 portant création de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, telle que modifiée) et présente les comptes annuels en accord avec les dispositions du titre II de la loi du 19 décembre 2002. Depuis l'exercice 2004, l'Entreprise établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi.

NOTE II - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels sont établis par conséquent conformément aux principes de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes d'évaluation et de présentation, de prudence, de non-compensation, de rattachement des charges et produits à l'exercice auxquels ils se rapportent, de l'évaluation distincte des éléments de l'actif et du passif et de l'intangibilité des balances d'ouverture.

II.1. Conversion des comptes en devises étrangères

L'Entreprise établit les comptes annuels en Euro (EUR).

A la date de clôture du bilan:

- les immobilisations incorporelles, corporelles et financières, exprimées dans une devise autre que l'Euro, sont converties au cours de change historique;
- les avoirs en banques et avoirs en comptes de chèques postaux, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture;
- tous les autres postes de l'actif et du passif, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis au cours de change historique, à moins qu'il ne s'avère nécessaire d'effectuer des corrections de valeur pour pertes de change non réalisées.

Les produits et les charges en monnaies autres que l'Euro sont convertis en Euro au cours de change en vigueur à la date des opérations.

II.2. Immobilisations incorporelles

a) Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires

Ces immobilisations incorporelles sont constituées par des droits de câble, des droits dans des Groupements d'Intérêts Economiques ainsi que des logiciels informatiques. Les droits de câble représentent la participation de l'Entreprise dans les coûts de construction et de mise en place des câbles internationaux terrestres et sous-marins.

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition et sont amorties linéairement sur les périodes suivantes:

Droits de câble	5/10/12 ans
Droits dans des Groupements d'Intérêts Economiques	6 ans
Logiciels informatiques	3 ans

b) Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours

Les immobilisations incorporelles en cours sont enregistrées au coût d'acquisition ou au coût de revient réalisé des travaux en cours et comprennent les immobilisations incorporelles qui n'ont pas été mises en service ou achevées au cours de cet exercice.

II.3. Immobilisations corporelles

a) Terrains

Les terrains bâtis et non-bâtis acquis par l'Etat avant le 1^{er} janvier 1993 ont été apportés à l'Entreprise sur base des valeurs de marché. Les acquisitions effectuées par l'Entreprise après le 1^{er} janvier 1993 sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Les terrains ne sont pas amortis. Les droits de superficie sont évalués au prix d'acquisition et amortis sur la durée contractuelle de 50 ans.

b) Constructions

Ce poste comprend les bâtiments et stations hertziennes ainsi que les installations et équipements fixes.

Les constructions effectuées avant le 1^{er} janvier 1993 ont été évaluées à leur valeur de remplacement telle que déterminée par un consortium d'architectes indépendants. Les acquisitions effectuées ultérieurement à cette date et les immeubles en construction sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition respectivement au coût de construction.

Les constructions sont amorties linéairement sur les durées suivantes:

Bâtiments-Gros œuvres	50 ans
Bâtiments-Halls industriels	25 ans
Bâtiments-Installations techniques et sociales	10 ans
Stations hertziennes	10/15 ans
Sécurité bâtiments	7/10 ans

c) Réseaux de télécommunications

Ce poste comprend les réseaux souterrains et aériens qui ont été portés à l'actif au coût de revient actualisé en ce qui concerne les investissements effectués avant le 1^{er} janvier 1993. Les acquisitions ultérieures à cette date sont portées à l'actif du bilan au prix d'acquisition ou au coût de revient sans tenir compte des frais de personnel propre impliqué dans les travaux.

Les réseaux de télécommunications sont amortis linéairement sur les durées suivantes :

Réseaux souterrains	20 ans
Réseaux d'accès	10 ans

d) Installations et équipements techniques

Les installations techniques et machines sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

Installations (transmission et commutation téléphoniques, stations hertziennes, LUXGSM, station terrienne, tri postal, ...)	4/5/7/10 ans
Equipements (guichets postaux, cabines téléphoniques, postes téléphoniques, imprimerie, cantine, musée postal, Office des Timbres, garage, instruments de mesure, machines & outillage divers, ...)	3/5 ans

e) Autres installations, outillage et mobilier

Les installations légères, les véhicules et le mobilier sont portés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur les durées suivantes :

Matériel roulant : véhicules lourds	8 ans
Matériel roulant : véhicules légers	5 ans
Mobilier et machines de bureau	5 ans
Matériel informatique	3/4 ans

f) Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition ou au coût de revient estimé des travaux en cours. Ce poste comprend les immobilisations réalisées au cours de l'exercice, mais qui ne sont pas mises en service au cours de l'exercice ou qui ne sont pas achevées à la clôture de l'exercice.

II.4. Immobilisations financières

L'Entreprise comptabilise ses participations au coût d'acquisition. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque les participations présentent une moins-value permanente.

II.5. Patrimoine culturel

Ce poste comprend les timbres retenus sur émission, la collection de timbres, les objets historiques du Musée des Postes et Télécommunications, ainsi qu'une collection d'objets d'art divers.

La collection de timbres a été évaluée par des experts indépendants lors de l'établissement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 1993. Cette valeur est maintenue au bilan jusqu'à ce qu'une correction de valeur soit nécessaire, suite à une moins-value durable constatée. Les acquisitions sont enregistrées au prix d'acquisition, sauf pour les nouveaux timbres retenus sur émissions qui sont eux repris avec une valeur nulle.

II.6. Stocks

Les stocks de la Division des Télécommunications, évalués au coût moyen pondéré, se composent de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations de l'Entreprise, soit à usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues au sein des téléboutiques.

Les stocks de la Division des Postes, évalués au coût moyen pondéré, se composent essentiellement de timbres destinés à être vendus au sein des bureaux postaux ainsi que par l'Office des Timbres.

Les stocks de matières consommables sont évalués au prix d'acquisition.

II.7. Créances

Les créances sont enregistrées à leur date de facturation, à l'exception des décomptes du trafic international qui sont basés sur des estimations, ainsi que les revenus satellitaires. Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été enregistrées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

II.8. Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont en principe évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Par ailleurs, les valeurs mobilières à revenu fixe destinées à servir de façon durable à l'activité de l'Entreprise et gardées jusqu'à l'échéance, sont évaluées au prix d'acquisition, corrigé par l'amortissement de l'agio, respectivement la proratisation du disagio.

II.9. Plus-values immunisées

Ce poste indique les plus-values immunisées en vertu de l'article 54 LIR. Les plus-values en attente de réemploi sont inscrites pour leur valeur initiale. Les plus-values réinvesties sont amorties selon le même principe et sur la même durée que l'actif auquel elles sont associées.

II.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont calculées sur base d'estimations et comprennent des provisions pour litiges, une provision pour congés non pris, ainsi qu'une provision AGDL.

Les provisions pour impôts sont calculées en fonction des estimations de la charge fiscale au titre de l'exercice 2008 et des exercices antérieurs non encore imposés définitivement.

II.11. Dettes

Ce poste comprend les dettes (charges et investissements) pour les Divisions des Postes, des Services Financiers Postaux et des Télécommunications, les cautions reçues et les dettes résultant des transactions financières en cours (mandats). Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale et leur durée résiduelle est inférieure à un an.

Depuis 2001, suite à la loi du 15 décembre 2000, sont reprises également sous ce poste les dettes en CCP envers l'Etat ainsi que les dettes en CCP envers des tiers.

NOTE III – INFORMATIONS SUR CERTAINS POSTES DU BILAN

III.1. Mouvements de l'actif immobilisé

cf. page 90

(III.1. Mouvements de l'actif immobilisé)

Libellé	Valeur d'acquisition					Corrections de valeur					Valeur nette 31/12/2008 EUR	Valeur nette 31/12/2007 EUR
	Solde 31/12/2007 EUR	Entrées EUR	Transferts EUR	Total acquisitions EUR	Diminutions EUR	Solde 31/12/2008 EUR	Solde 31/12/2007 EUR	Augmentations EUR	Diminutions EUR	Solde 31/12/2008 EUR		
Immobilisations incorporelles												
Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires	17.690.355,47	5.374.987,67	0,00	5.374.987,67	0,00	23.065.343,14	8.820.335,39	3.791.985,57	0,00	12.612.320,96	10.453.022,18	8.870.020,08
Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	104.857,00	183.941,66	0,00	183.941,66	0,00	288.798,66	0,00	0,00	0,00	0,00	288.798,66	104.857,00
Total immobilisations incorporelles	17.795.212,47	5.558.929,33	0,00	5.558.929,33	0,00	23.354.141,80	8.820.335,39	3.791.985,57	0,00	12.612.320,96	10.741.820,84	8.974.877,08
Immobilisations corporelles												
Terrains et constructions	363.770.937,19	12.960.337,84	3.253.990,58	16.214.328,42	(905.446,93)	379.079.818,68	106.678.142,39	12.741.407,81	(213.482,34)	119.206.067,86	259.873.750,82	257.092.794,80
Réseaux de télécommunications	530.163.841,45	14.220.512,67	8.388.762,93	22.609.275,60	0,00	552.773.117,05	357.670.995,61	21.218.019,26	0,00	378.889.014,87	173.884.102,18	172.492.845,84
Installations et équipements techniques	502.633.082,97	28.381.531,48	1.875.706,09	30.257.237,57	(11.159.360,24)	521.730.960,30	400.036.995,12	37.311.641,69	(10.382.090,04)	426.966.546,77	94.764.413,53	102.596.087,85
Autres installations, outillage et mobilier	36.160.034,56	3.497.473,00	0,00	3.497.473,00	(1.316.221,23)	38.341.286,33	28.041.358,78	3.562.973,25	(1.189.875,16)	30.414.456,87	7.926.829,46	8.118.675,78
Matériel roulant	12.494.944,29	984.992,84	0,00	984.992,84	(955.892,30)	12.524.094,83	9.141.811,38	1.157.224,58	(845.081,80)	9.453.954,16	3.070.140,67	3.353.182,91
Matériel informatique	21.054.608,87	2.166.730,33	0,00	2.166.730,33	(225.885,98)	22.995.453,22	16.819.588,60	2.184.159,28	(215.006,39)	18.788.741,49	4.206.711,73	4.235.020,27
Mobilier et matériel de bureau	2.610.431,40	345.749,83	0,00	345.749,83	(134.442,95)	2.821.738,28	2.079.958,80	221.589,39	(129.786,97)	2.171.761,22	649.977,06	530.472,60
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	29.060.978,03	41.039.983,16	(13.518.459,60)	27.521.523,56	0,00	56.582.501,59	0,00	0,00	0,00	0,00	56.582.501,59	29.060.978,03
Total immobilisations corporelles	1.461.788.874,20	100.099.838,15	0,00	100.099.838,15	(13.381.028,40)	1.548.507.683,95	892.427.491,90	74.834.042,01	(11.785.447,54)	955.476.086,37	593.031.597,58	569.361.382,30
Immobilisations financières												
Parts dans des entreprises liées	53.608.951,17	25.450.000,00	0,00	25.450.000,00	0,00	79.058.951,17	7.791.652,86	0,00	0,00	7.791.652,86	71.267.298,31	45.817.298,31
Créances sur des entreprises liées	30.987.028,04	5.400.000,00	0,00	5.400.000,00	(6.068.041,51)	30.318.986,53	0,00	0,00	0,00	0,00	30.318.986,53	30.987.028,04
Participations et titres ayant le caractère d'immobilisations financières	36.222.773,24	0,00	0,00	0,00	(1.494.306,08)	34.728.467,16	0,00	0,00	0,00	0,00	34.728.467,16	36.222.773,24
Total immobilisations financières	120.818.752,45	30.850.000,00	0,00	30.850.000,00	(7.562.347,59)	144.106.404,86	7.791.652,86	0,00	0,00	7.791.652,86	136.314.752,00	113.027.099,59
Patrimoine culturel	6.257.817,96	0,00	0,00	0,00	0,00	6.257.817,96	0,00	0,00	0,00	0,00	6.257.817,96	6.257.817,96
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1.606.660.657,08	136.508.767,48	0,00	136.508.767,48	(20.943.375,99)	1.722.226.048,57	909.039.480,15	76.626.027,58	(11.785.447,54)	975.880.060,19	746.345.988,38	697.621.176,93

III.2. Acomptes versés et immobilisations incorporelles et corporelles en cours

Il s'agit d'immobilisations en cours de réalisation et qui ne sont pas encore en service au 31 décembre 2008.

Les immobilisations incorporelles en cours se présentent comme suit :

	31.12.2008	31.12.2007
	EUR'000	EUR'000
Acomptes versés	67,5	0,0
Factures à recevoir	221,3	104,9
	288,8	104,9

Les immobilisations corporelles en cours se décomposent comme suit :

	31.12.2008	31.12.2007
	EUR'000	EUR'000
Acomptes versés	40.000,3	20.827,9
Factures à recevoir	16.582,2	8.233,0
	56.582,5	29.060,9

III.3. Terrains et bâtiments

La plupart de ces postes ont fait l'objet d'un «rapport du réviseur d'entreprises sur l'évaluation des propriétés domaniales et des bâtiments y construits ou en voie de construction» daté du 26 février 1993, conformément à l'article 34 (1) de la loi du 10 août 1992.

Les constructions ainsi que les terrains bâtis et non-bâtis ont été transcrits et enregistrés au nom de l'Entreprise suite à un acte d'apport du 24 février 1994.

En 1996, un acte d'apport complémentaire a été dressé entre l'Etat et l'Entreprise, portant sur 3 immeubles (acquis par l'Etat avant le 1^{er} janvier 1993) évalués à leur valeur de marché ainsi que sur 2 bâtiments (en voie de construction lors de l'apport initial au 1^{er} janvier 1993) évalués au prix d'acquisition.

L'acte d'apport complémentaire a fait l'objet d'un rapport du réviseur d'entreprises sur un apport en nature (article 34(1) de la loi du 10 août 1992 portant création de l'Entreprise des Postes et Télécommunications).

III.4. Immobilisations financières

Au 31 décembre 2008, les immobilisations financières (valeur nette comptable EUR 136.314.752,00) se présentent comme suit :

Entreprises liées (valeur nette comptable EUR 71.267.298,31) :

Nom de la société	% détenu	Fonds propres	Résultat du dernier exercice disponible	
	31/12/2008	EUR '000	EUR '000	année
P&T Immobilière Sàrl	100,00	918,28	367,45	2007
LUXGSM S.A.	100,00	8.957,37	7.047,75	2007
P&T Ré S.A.	99,90	5.000,00	0,00	2008
e-Business & Resilience Centre S.A.	98,90	1.958,82	343,79	2007
Michel Greco S.A.	60,00	654,43	254,95	2007
Editus Luxembourg S.A.	51,00	8.081,70	5.128,70	2007
Netcore S.A.	51,00	1.783,22	67,82	2007
Visual Online S.A.	51,00	2.619,04	539,00	2007
P&T Consulting S.A.	50,93	549,44	(434,79)	2007

Créances sur entreprises liées pour un total de EUR 30.318.986,53 : il s'agit d'avances de trésorerie envers Visual Online (échéance 2019), P&T Consulting (échéances 2009 et 2011) et P&T Immobilière (échéance 2012).

Participations (valeur nette comptable EUR 33.509.959,67) :

Nom de la société	% détenu	Fonds propres	Résultat du dernier exercice disponible	
	31/12/2008	EUR '000	EUR '000	année
TNT Express Luxembourg S.A.	50,00	4.892,50	827,22	2007
Victor Buck Services S.A.	49,00	7.294,78	4.531,99	2007
Infomail S.A.	45,00	801,71	80,07	2007
Eltrona Interdiffusion S.A.	34,00	19.554,20	3.430,26	2007

Titres ayant le caractère d'immobilisation (valeur nette comptable EUR 1.218.507,49):

Nom de la société	% détenu 31/12/2008
Luxtrust S.A.	6,67
Cetrel S.A.	6,15
Eurogiro Holding A/S	4,55
Eutelsat Communications S.A.	1,11
Coöperatieve Vereniging International Post Corporation U.A.	1,00
Visa Europe Ltd.	0,02
Visa Inc	0,02

Au cours de l'exercice 2008, l'Entreprise n'a pas constitué de correction de valeur au niveau des immobilisations financières pour une moins-value jugée durable.

III.5. Patrimoine culturel

Ce poste se présente comme suit:

	31.12.2008 EUR'000	31.12.2007 EUR'000
Patrimoine de l'Office des Timbres (dont une collection d'œuvres d'art : 0,5 MEUR)	6.187,2	6.187,2
Patrimoine du Musée des Postes et Télécommunications	70,6	70,6
	6.257,8	6.257,8

Au 31 décembre 2008, aucune correction de valeur n'a été requise.

III.6. Stocks

Au 31 décembre 2008, les stocks se présentent comme suit:

	31.12.2008 EUR'000	31.12.2007 EUR'000
Câbles et équipements électroniques	8.923,9	9.269,7
Matières consommables	833,3	691,7
Fournitures	1.448,9	2.266,1
Produits finis et marchandises	2.121,4	1.689,9
	13.327,5	13.917,4

III.7. Créances

La position «Créances résultant de ventes et prestations de services» se décompose comme suit:

	31.12.2008 EUR'000	31.12.2007 EUR'000
Créances résultant des services postaux	16.575,2	27.070,3
Créances résultant des services financiers	4.986,2	6.423,6
Créances résultant des services de télécommunications	21.079,1	11.619,3
Créances résultant de services divers	250,1	134,0
Mandats à l'encaissement	14,4	14,0
	42.905,0	45.261,2

Toutes les créances ont une échéance inférieure à un an.

Suivant leur origine, les créances se décomposent comme suit:

en EUR '000	Services postaux	Services financiers	Services télécom- munications	Services divers	Mandats	Total 31.12.2008
Créances nationales	4.561,7	4.986,2	20.237,9	250,1	0,0	30.035,9
Décomptes internationaux	12.013,5	0,0	841,2	0,0	14,4	12.869,1
	16.575,2	4.986,2	21.079,1	250,1	14,4	42.905,0

Les «Créances sur des entreprises liées» et les «Créances sur des entreprises avec lesquelles l'Entreprise a un lien de participation» sont renseignées à part dans les comptes annuels de l'Entreprise.

Les autres créances d'un montant total de EUR 51.997.033,69 sont essentiellement constituées par des opérations financières en cours, ainsi que d'avances pour impôts.

Le poste «Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat» résulte d'un dépôt non rémunéré auprès de l'Etat effectué en vertu de l'art. 31 de la loi du 15 décembre 2000, modifiant la loi du 10 août 1992 et en vertu de la convention du 23 février 2001 entre l'Entreprise et l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg.

III.8. Valeurs mobilières

Cette rubrique indique l'ensemble des portefeuilles d'actifs financiers dont la gestion a été confiée à plusieurs banques de la place, ainsi que des valeurs mobilières à revenu fixe.

III.9. Capitaux propres

a) Capital

L'Etat est l'unique propriétaire de l'Entreprise. Dans l'intérêt de la réalisation de la mission de l'Entreprise, l'Etat a fait des apports en nature et en numéraire.

La base de l'apport initial est constituée par le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 1993. Le bilan d'ouverture a été approuvé par le Conseil de Gouvernement dans sa réunion du 14 janvier 1994.

Au 31 décembre 2008, de même qu'au 31 décembre 2007, le capital de l'Entreprise se chiffre à 631,85 MEUR.

b) Autres réserves

Il est prélevé sur le bénéfice disponible (bénéfice net de l'exercice, diminué du report à nouveau négatif éventuel du ou des exercices précédents et des surtaxes perçues pendant l'exercice pour le compte de l'Etat) une somme pour la formation du fonds de réserve destiné à contribuer au financement des investissements de l'Entreprise.

Le montant de cette dotation obligatoire, dans la mesure où le permet le résultat de l'exercice, doit être déterminé annuellement de façon à ce que la somme de la dotation à la réserve et des dotations aux amortissements de l'exercice de clôture ne puisse être inférieure aux deux tiers du budget d'investissement de l'exercice suivant. Pour le résultat de l'exercice 2007, un tel prélèvement sur le résultat s'est imposé, étant donné que la charge des amortissements en 2007 (81,9 MEUR) ne dépasse pas les deux tiers du budget d'investissement 2008 (128,5 MEUR).

Répartition du bénéfice 2007		en EUR
Fonds de réserve pour investissements		3.800.117,61
Réserve spéciale IF		21.625.000,00
Réserve libre		31.892.584,81
Dividendes versés à l'Etat		20.000.000,00
		77.317.702,42

c) Plus-values immunisées

En vertu de l'article 54 LIR, certaines plus-values réalisées en 2005 sur des ventes d'actifs ont été immunisées pour une somme de 40.576.144,08 EUR, dont un montant de 4.544.584,92 EUR a été investi dans un terrain de l'actif immobilisé, de même qu'un montant de 22.791.709,95 en participations financières. Au cours de l'exercice 2006, le solde restant de 13.239.849,21 EUR des plus-values réalisées en 2005 a été réinvesti en participations financières, acté par l'inscription d'un poste de passif égal à la plus-value transférée ainsi.

Au 31 décembre 2008, elles se composent comme suit:

Valeur d'acquisition	Plus-values immunisées à réinvestir	Plus-values immunisées réinvesties en participations financières	Plus-values immunisées réinvesties en terrains
Au début de l'exercice	0,00	36.031.559,16	4.544.584,92
Entrées au cours de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Réinvestissement des plus-values	0,00	0,00	0,00
Valeurs brutes/nettes à la fin de l'exercice	0,00	36.031.559,16	4.544.584,92

III.10. Provisions pour risques et charges

a) Provisions pour impôts

L'Entreprise est soumise à l'impôt sur le revenu des collectivités, à l'impôt sur la fortune, à l'impôt foncier ainsi qu'à l'impôt commercial communal.

Les actes passés au nom ou en faveur de l'Entreprise sont exempts des droits de timbre, d'enregistrement, d'hypothèque et de succession, sauf le salaire des formalités hypothécaires.

L'Entreprise bénéficie d'un allègement fiscal suivant l'art. 167, alinéa 1 (6), de la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu. Cet allègement fiscal se rapporte aux sommes correspondant à l'incidence financière des missions spéciales imposées à l'Entreprise. Ces sommes sont arrêtées chaque année par le Gouvernement en conseil. Pour l'exercice 2008, l'Entreprise a estimé le montant donnant lieu à cet allègement fiscal à EUR 12.812.687,00.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, l'Entreprise a réduit la charge de l'impôt sur la fortune (IF) en accord avec la nouvelle législation fiscale. Afin de se conformer à la législation, l'Entreprise a décidé d'affecter en réserves indisponibles (Réserve spéciale IF), un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période de d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'IF.

Au 31 décembre 2008, les avances payées pour impôts (IRC et ICC) dépassent globalement les provisions constituées, de sorte qu'il ne subsiste plus de telle provision au passif du bilan.

Au 31 décembre 2008, l'Entreprise était imposée définitivement jusqu'à l'exercice 2004 inclus.

b) *Autres provisions*

Au 31 décembre 2008, ce poste comprend:

	31.12.2008	31.12.2007
	EUR'000	EUR'000
Provisions pour litiges	389,7	61,6
Provision AGDL	14.253,3	310,0
Provision pour congés non pris	7.893,3	7.643,6
	22.536,3	8.015,2

Dans le cadre de ses activités courantes, l'Entreprise est impliquée dans un certain nombre de litiges et de procédures légales, arbitrales et administratives. Dans le contexte des litiges, une provision ne peut être constituée que dans le cas où le litige est certain ou probable et que le montant peut être estimé avec une certaine précision.

L'Entreprise est membre de l'association sans but lucratif « Association pour la Garantie des Dépôts Luxembourg » (AGDL). Au 31 décembre 2008, l'Entreprise a constitué plusieurs tranches de la provision régulière en relation avec ce système de garantie mutuelle des dépôts et d'indemnisation des déposants, qui est indépendante de sinistres individuels de membres de l'AGDL.

Dans le contexte particulier du sinistre de trois banques islandaises de la place en sursis de paiement intervenu en 2008, le montant total à dédommager par l'Entreprise a été provisionné. Cette provision globale a été réduite par deux avances de paiement demandées par l'AGDL et exécutées déjà avant la fin de l'exercice 2008.

En outre, l'Entreprise fait face à certaines procédures d'investigation de la part des autorités de régulation sectorielles et de la concurrence qui pourraient résulter dans des sanctions éventuelles.

L'issue de ces procédures ne pouvant être anticipée, le Conseil d'Administration n'est pas en mesure de considérer la constitution d'une provision. De ce fait, aucune provision au titre du passif éventuel pouvant résulter de ces procédures n'a été constituée dans les comptes annuels.

III.11. Dettes

ad 4) Dettes sur achats et prestations de services

Il s'agit des dettes sur achats et prestations de services divers, dont la prestation/livraison a eu lieu en 2008, ainsi que des mandats internationaux. Les dettes ont exclusivement une échéance inférieure à un an.

Le solde se décompose comme suit:

	31.12.2008	31.12.2007
	EUR'000	EUR'000
Dettes pour services postaux	74,3	78,4
Assignations et versements	901,4	1.731,9
Fournisseurs (factures reçues)	36.582,4	26.331,7
Fournisseurs (paiements en suspens)	145,5	0,0
Factures à recevoir sur stocks	1.044,7	863,9
Factures à recevoir sur investissements	16.803,5	8.337,8
Factures à recevoir sur charges	17.969,4	30.559,0
Mandats et décomptes à l'encaissement	164,7	223,2
	73.685,9	68.125,9

ad 9) Autres dettes

La rubrique se décompose au 31 décembre 2008 comme suit :

	31.12.2008	31.12.2007
	EUR'000	EUR'000
Cautionnements reçus en numéraire	728,7	693,1
Frais de personnel	5.869,2	5.132,9
Autres dettes	987,6	568,3
	7.585,5	6.394,3

ad 10) Dettes en CCP

Ce poste intégré au passif du bilan en 2001 se décompose au 31 décembre 2008 comme suit:

	31.12.2008	31.12.2007
	EUR'000	EUR'000
Dettes en CCP envers l'Etat	1.015.406,1	809.736,0
Dettes en CCP envers les clients tiers	730.441,1	673.173,7
Comptes transitoires	12.067,8	38.076,1
	1.757.915,0	1.520.985,8

III.12. Comptes de régularisation (passif)

Cette rubrique indique les produits perçus d'avance, dont notamment les factures émises avant le 31 décembre pour prestations satellitaires à fournir en 2009. La différence entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2007 est due à un simple décalage temporel entre les factures émises par l'Entreprise.

NOTE IV – INFORMATIONS SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

IV.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	Recettes nationales EUR'000	Recettes internationales EUR'000	Totaux EUR'000
Services postaux	107.287,2	17.320,5	124.607,7
Services financiers postaux	37.359,3	1.137,5	38.496,8
Services de télécommunications	323.911,9	25.777,0	349.688,9
Montant net du chiffre d'affaires	468.558,4	44.235,0	512.793,4
Soit en%	91,37%	8,63%	100,00%

N.B. : Recettes nationales : recettes perçues sur les clients au Luxembourg, y compris les recettes du trafic vers l'étranger.

Recettes internationales : recettes perçues sur les opérateurs étrangers.

IV.2. Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels représentent les produits de la vente d'immeubles, de matériels et d'équipements divers, ainsi que les indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux de l'Entreprise par des tiers. L'augmentation du poste entre 2007 et 2008 s'explique par la vente de deux immeubles au cours de l'exercice 2008.

Les charges exceptionnelles représentent principalement des amortissements exceptionnels sur immobilisations incorporelles et corporelles retirées de l'actif avant l'amortissement complet. Y est ajoutée en 2008 la charge que l'Entreprise doit assumer en relation avec le sinistre des trois banques islandaises en sursis de paiement, de même que plusieurs tranches de la provision régulière AGDL.

NOTE V – AUTRES INDICATIONS

V.1. Personnel

Au cours de l'exercice 2008, l'Entreprise a employé 2.905 (2007: 2.910) personnes en moyenne, réparties de la manière suivante:

	2008	2007
Ouvriers	792	816
Fonctionnaires et employés	2.108	2.089
Membres du Comité de Direction	5	5
	2.905	2.910

V.2. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de surveillance

L'Entreprise a alloué au cours de l'exercice 2008 des indemnités aux membres du Conseil d'Administration d'un montant de EUR 205.904,90 (2007: EUR 194.285,07).

L'Entreprise n'a pas accordé de crédits ou avances aux membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction, ni n'a d'engagements de pension extra-légaux à leur égard.

V.3. Engagements

Un établissement de crédit a octroyé à l'ordre de l'Entreprise des garanties bancaires non encore échues au 31 décembre 2008 pour un montant total de 2,54 MEUR, ainsi qu'une ligne de crédit en faveur d'une filiale pour 0,75 MEUR pour laquelle l'Entreprise est co-débiteur solidaire.

Par ailleurs, l'Entreprise a passé des commandes non encore réalisées au 31 décembre 2008 pour un montant résiduel de 30,1 MEUR pour acquisitions de biens immobilisés, ainsi que pour 7,7 MEUR pour achat de matériel et prestations de services.

Finalement, l'Entreprise s'est engagée à acquérir deux bâtiments pour un montant global de 43,26 MEUR. Dans ce contexte ont été signés en 2005 un contrat de vente à terme d'un immeuble à construire qui a été transféré à l'Entreprise en date du 1^{er} janvier 2009, ainsi que fin 2008 un compromis de vente relatif à un immeuble en construction dont l'achèvement est prévu au cours du premier semestre 2009.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 2008

Rapport du Réviseur d'entreprises

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints de l'Entreprise des Postes et Télécommunications et de ses filiales (« le Groupe »), comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels consolidés, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de principes et méthodes comptables appropriés; ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le

Réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, ces comptes annuels consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Luxembourg, le 23 avril 2009

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.

Réviseur d'entreprises
Représentée par

Luc Henzig

Actif / Comptes annuels consolidés 2008

ACTIF	Note(s)	31/12/2008 EUR	31/12/2007 EUR
B. FRAIS D'ETABLISSEMENT	II.6, III	7.189,00	11.536,00
C. ACTIF IMMOBILISE		662.126.562,81	638.731.502,17
I. Immobilisations incorporelles	II.7, IV	12.286.259,44	11.077.833,70
1. Frais de recherche et de développement		414.848,84	469.915,43
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été			
a) acquis à titre onéreux		11.127.866,65	9.771.710,97
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux		420.001,94	602.671,98
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours		323.542,01	233.535,32
II. Immobilisations corporelles	II.8, V	628.937.041,28	606.512.088,85
1. Terrains et constructions		290.823.274,73	289.332.444,06
2. Installations techniques et machines		270.834.556,28	277.307.138,62
3. Autres installations, outillage et mobilier		10.578.834,76	10.788.963,08
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		56.700.375,51	29.083.543,09
III. Immobilisations financières	II.9, VI	14.645.444,13	14.883.761,66
3. Participations		13.351.421,33	12.096.039,38
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		1.218.507,49	2.712.813,57
6. Autres prêts		75.515,31	74.908,71
IV. Patrimoine culturel	II.10	6.257.817,96	6.257.817,96
D. ACTIF CIRCULANT		2.434.084.738,11	2.170.298.494,52
I. Stocks	II.11, VII	16.551.207,93	18.747.679,25
1. Matières premières et consommables		13.327.484,76	13.917.395,05
3. Produits finis et marchandises		3.223.723,17	4.830.284,20
II. Créances	II.12, VIII	1.085.974.764,32	859.633.210,06
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		70.672.486,65	70.252.462,08
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		739.942,50	0,00
4. Autres créances		59.622.589,64	41.817.576,91
5. Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat		954.939.745,53	747.563.171,07
III. Valeurs mobilières	II.13, IX	291.020.335,33	242.320.444,79
3. Autres valeurs mobilières		291.020.335,33	242.320.444,79
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	X	1.040.538.430,53	1.049.597.160,42
E. COMPTES DE REGULARISATION		29.013.070,32	14.524.490,94
TOTAL DE L'ACTIF		3.125.231.560,24	2.823.566.023,63

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Passif / Comptes annuels consolidés 2008

PASSIF	Note(s)	31/12/2008 EUR	31/12/2007 EUR
A. CAPITAUX PROPRES		1.186.993.433,50	1.153.334.466,97
I. Capital souscrit	XI	631.848.607,41	631.848.607,41
IV. Réserves consolidées	XII	441.415.371,13	403.917.328,99
VI. Résultats de l'exercice - part du Groupe -		77.697.705,92	81.535.477,17
VII. Subventions d'investissement en capital		189,88	1.494,24
VIII. Plus-values immunisées	II.14, XIII	36.031.559,16	36.031.559,16
A. Bis INTERETS MINORITAIRES		6.662.926,56	7.783.593,58
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	II.15	38.324.449,06	29.186.979,07
2. Provisions pour impôts	XIV	12.195.355,48	18.826.897,07
3. Autres provisions	XV	26.129.093,58	10.360.082,00
C. DETTES	II.16, XVI	1.872.481.755,03	1.623.376.946,07
2. Dettes envers des établissements de crédit		846.534,36	1.026.850,27
3. Acomptes reçus sur commandes		3.100,00	19.053,11
4. Dettes sur achats et prestations de services		90.129.166,79	79.631.802,31
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		677.688,48	1.002.100,41
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale			
a) Dettes fiscales		9.437.924,00	8.844.585,01
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		4.964.286,49	5.223.625,17
9. Autres dettes		10.390.672,09	8.439.883,31
10. Dettes en CCP		1.756.032.382,82	1.519.189.046,48
D. COMPTES DE REGULARISATION		20.768.996,09	9.884.037,94
TOTAL PASSIF		3.125.231.560,24	2.823.566.023,63

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES		Note(s)	2008	2007
			EUR	EUR
A. CHARGES				
2.a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables			134.054.278,00	135.453.216,82
b) Autres charges externes			86.900.404,30	82.278.340,66
3. Frais de personnel	XVII		209.899.757,97	200.778.690,21
a) Salaires et traitements			194.926.285,50	186.752.591,03
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements			14.531.805,18	13.713.633,89
c) Pensions complémentaires			158.940,10	0,00
d) Autres charges sociales			282.727,19	312.465,29
4. a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	III, IV, V		82.542.100,29	85.654.421,05
b) Corrections de valeur sur éléments d'actif circulant			1.581.314,25	1.361.818,88
5. Autres charges d'exploitation			19.917.132,12	15.122.089,18
7. Intérêts et charges assimilées			1.013.100,39	1.533.590,70
10. Charges exceptionnelles	XX		16.639.372,87	1.309.710,92
11. Impôts sur le résultat			17.710.066,73	21.171.542,84
12. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus			94.663,55	76.356,58
13. Résultat de l'exercice				
a) Part du groupe	II.3		77.697.705,92	81.535.477,17
b) Part des tiers	II.3		4.094.354,94	3.521.153,49
TOTAL DES CHARGES			652.144.251,33	629.796.408,50
B. PRODUITS				
1. Montant net du chiffre d'affaires	XVIII		618.238.955,65	597.823.214,73
3. Travaux effectués par l'entreprise et portés à l'actif			2.368.534,80	2.932.164,30
4. Autres produits d'exploitation			5.083.234,51	4.095.926,43
6. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé			3.855.647,62	5.728.965,24
7. Autres intérêts et produits assimilés			17.268.192,64	14.569.728,73
9. Produits exceptionnels	XIX		1.671.773,16	846.749,50
11. Quote-part dans le résultat des sociétés MEE			3.657.912,95	3.799.659,57
TOTAL DES PRODUITS			652.144.251,33	629.796.408,50

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE I - GÉNÉRAL

L'Entreprise des Postes et Télécommunications (la maison mère) est la maison mère du Groupe de l'Entreprise des Postes et Télécommunications («le Groupe»). La personnalité juridique de l'Entreprise en tant qu'établissement public autonome a été créée par la loi du 10 août 1992. Par cette loi, l'Etat concède à l'Entreprise l'exploitation de services réservés à l'Etat, tels que définis par les lois en vigueur à cette date.

NOTE II - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

Le Groupe présente ses comptes annuels consolidés en accord avec les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 11 juillet 1988 relative à l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes annuels consolidés sont établis par conséquent conformément aux principes de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes d'évaluation et de présentation, de prudence et de non compensation.

1) Présentation

Afin de donner une image fidèle du Groupe, les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la maison mère ainsi que ses filiales et ses participations. Les sociétés filiales sont consolidées selon la méthode d'intégration globale, les participations sous influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

2) Base de consolidation

Les sociétés filiales (dont le pourcentage de contrôle est de plus de 50%) sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Toutes les transactions intragroupes ont été éliminées.

Les sociétés sous influence notable (dont le pourcentage de contrôle est compris entre 20% et 50%) sont consolidées selon la méthode dite de mise en équivalence.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leur année comptable le 31 décembre.

3) Périmètre de consolidation

Nom de la société	Siège	Pourcentage	Pourcentage	Méthode
		de contrôle	d'intérêt	
	2008	2008	2008	2008
Entreprise des Postes & Télécommunications	Luxembourg	maison mère		
P&T Immobilière Sàrl	Luxembourg	100,00%	100,00%	CG
P&T Ré S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	CG
e-Business & Resilience Centre S.A.	Luxembourg	98,90%	98,90%	CG
LUXGSM S.A. (Anciennement Mobilux S.A.)	Luxembourg	100,00%	100,00%	CG
Michel Greco S.A.	Luxembourg	60,00%	60,00%	CG
Infomail S.A.	Luxembourg	55,00%	50,10%	CG
Editus Luxembourg S.A.	Luxembourg	51,00%	51,00%	CG
Visual Online S.A.	Luxembourg	51,00%	51,00%	CG
Netcore S.A.	Luxembourg	51,00%	51,00%	CG
P&T Consulting S.A.	Luxembourg	50,93%	50,93%	CG
P&T Consulting France S.A.S.	France	100,00%	50,93%	CG
TNT Express Luxembourg S.A.	Luxembourg	50,00%	50,00%	MEE
Victor Buck Services S.A.	Luxembourg	49,00%	49,00%	MEE
Eltrona Interdiffusion S.A.	Luxembourg	34,00%	34,00%	MEE

Consolidation globale : CG

Consolidation par mise en équivalence : MEE

4) Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Nom de la société	Siège	Pourcentage	Pourcentage	Méthode
		de contrôle	d'intérêt	
	2008	2008	2008	2008
Luxtrust S.A.	Luxembourg	6,67%	6,67%	NC
Cetrel S.A.	Luxembourg	6,15%	6,15%	NC
Eurogiro Holding A/S	Copenhagen, DK	4,55%	4,55%	NC
Eutelsat Communications S.A.	Paris, F	1,10%	1,10%	NC
Coöperatieve Vereniging International Post Corporation U.A.	Bruxelles, B	1,00%	1,00%	NC
Visa Europe Ltd	London, UK	0,02%	0,02%	NC
Visa Inc	San Fransisco, USA	0,02%	0,02%	NC
VBS Asia PTE Ltd	Singapore	0,00%	49,00%	NC
Luxradio S.à r.l.	Luxembourg	0,00%	3,40%	NC

Non consolidé : NC

5) Différence de première consolidation

Les différences de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition de la participation chez la maison mère dans les filiales consolidées et la part dans l'actif net de ces sociétés à la date d'entrée dans le périmètre de la participation.

La différence de première consolidation, si elle est positive, est déduite des réserves consolidées à la date à laquelle la société à consolider est incluse pour la première fois dans les comptes consolidés dans les réserves.

La différence de première consolidation, si elle est négative, est inscrite au passif du bilan consolidé.

6) Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

7) Immobilisations incorporelles

- Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires et fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles sont constituées par des frais de recherche et de développement, des droits de câble, des droits dans des Groupements d'Intérêts Economiques, des logiciels informatiques ainsi que d'un fonds de commerce Internet.

Les droits de câble représentent la participation de la maison mère dans les coûts de construction et de mise en place des câbles internationaux terrestres et sous-marins.

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition et sont amorties linéairement sur les périodes suivantes :

Frais de recherche et développement	3/4 ans
Droits de câble	5/10/12 ans
Droits dans des Groupements d'Intérêts Economiques	6 ans
Fonds de commerce Internet	5 ans
Logiciels informatiques	3/5 ans

- Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours

Les immobilisations incorporelles en cours sont enregistrées au coût d'acquisition ou au coût de revient réalisé des travaux en cours et comprennent les immobilisations incorporelles qui n'ont pas été mises en service ou achevées au courant de cet exercice.

8) Immobilisations corporelles

- Terrains

Les terrains bâtis et non bâtis acquis par l'Etat avant le 1^{er} janvier 1993 ont été apportés à la maison mère sur base des valeurs de marché. Les acquisitions effectuées par la maison mère après le 1^{er} janvier 1993 ou faites par les filiales du Groupe sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Les terrains ne sont pas amortis. Les droits de superficie sont évalués au prix d'acquisition et amortis sur la durée contractuelle de 50 ans.

- Constructions

Ce poste comprend les bâtiments et stations hertziennes ainsi que les installations et équipements fixes.

Les constructions de la maison mère effectuées avant le 1^{er} janvier 1993 ont été évaluées à leur valeur de remplacement telle que déterminée par un consortium d'architectes indépendants. Les acquisitions effectuées ultérieurement par la maison mère ou par les filiales du Groupe et les immeubles en construction sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition respectivement au coût de construction.

Les constructions sont amorties linéairement sur les périodes suivantes :

Bâtiments-Gros œuvres	50 ans
Bâtiment-Hall industriels	25 ans
Stations hertziennes	10/15 ans
Bâtiments-Installations, techniques et sociales	7/10 ans
Sécurité bâtiments	7/10 ans

- Réseaux de télécommunications

Ce poste comprend les réseaux souterrains et aériens qui ont été portés à l'actif au coût de revient actualisé en ce qui concerne les investissements effectués avant le 1^{er} janvier 1993 dans le chef de la maison mère. Les acquisitions ultérieures à cette date sont portées à l'actif du bilan au prix d'acquisition ou au coût de revient sans tenir compte des frais de personnel propre impliqué dans les travaux.

Les réseaux de télécommunications sont amortis linéairement sur les périodes suivantes :

Réseaux souterrains	20 ans
Réseaux d'accès	10 ans

- Installations et équipements techniques

Les installations techniques et machines sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les périodes suivantes :

Installations <i>(transmission et commutation téléphoniques, stations hertziennes, LUXGSM, station terrienne, tri postal, ...)</i>	4/5/7/10 ans
Equipements <i>(guichets postaux, cabines téléphoniques, postes téléphoniques, imprimerie, cantine, musée postal, Office des Timbres, instruments de mesure, machines & outillage divers, ...)</i>	3/5 ans

- Autres installations, outillage et mobilier

Les installations légères, les véhicules et le mobilier sont portés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur les durées suivantes :

Matériel roulant : véhicules lourds	8 ans
Matériel roulant : véhicules légers	5 ans
Mobilier et machines de bureau	5 ans
Matériel informatique	3/4 ans

- Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition ou au coût de revient estimé des travaux en cours. Ce poste comprend les immobilisations réalisées au courant de l'exercice, mais qui ne sont pas mises en service au cours de l'exercice ou qui ne sont pas achevées à la clôture de l'exercice.

9) Immobilisations financières

Les participations sont enregistrées au coût d'acquisition. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque les participations présentent une moins-value permanente.

10) Patrimoine culturel

Ce poste comprend les timbres retenus sur émission, la collection de timbres, les objets historiques du Musée des Postes et Télécommunications, ainsi qu'une collection d'objets d'art divers.

La collection de timbres a été évaluée par des experts indépendants lors de l'établissement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 1993. Cette valeur est maintenue au bilan jusqu'à ce qu'une correction de valeur soit nécessaire, suite à une moins-value durable constatée. Les acquisitions sont enregistrées au coût d'acquisition, sauf pour les nouveaux timbres retenus sur émissions qui sont eux repris avec une valeur nulle.

11) Stocks

Ce poste concerne principalement les stocks de la Division des Télécommunications de la maison mère, évalués au coût moyen pondéré, qui se composent de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations, soit à usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues.

Les stocks de matières consommables sont évalués au prix d'acquisition.

12) Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale à la date de facturation, à l'exception des décomptes du trafic international de la maison mère qui sont basés sur des estimations. Des corrections de valeur ont été enregistrées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

13) Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont en principe évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Par ailleurs, les valeurs mobilières à revenu fixe destinées à servir de façon durable à l'activité de l'entreprise et gardées jusqu'à l'échéance, sont évaluées au prix d'acquisition, corrigé par l'amortissement de l'agio, respectivement la proratisation du disagio.

14) Plus-values immunisées

Ce poste indique les plus-values immunisées en vertu de l'article 54 LIR. Les plus-values en attente de réemploi sont inscrites pour leur valeur initiale. Les plus-values réinvesties sont amorties selon le même principe et sur la même durée que l'actif auquel elles sont associées.

15) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont calculées sur base d'estimations et comprennent des provisions pour litiges, une provision pour congés non pris, ainsi qu'une provision AGDL.

Les provisions pour impôts sont calculées en fonction des estimations de la charge fiscale au titre de l'exercice 2008 et des exercices antérieurs non encore imposés définitivement.

16) Dettes

Ce poste comprend les dettes (charges et investissements), les cautions reçues et les dettes résultant des transactions financières en cours (mandats) ainsi que les dettes en CCP envers l'Etat et envers les tiers. Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale et leur durée résiduelle est inférieure à un an.

17) Conversion des comptes en devises étrangères

La monnaie fonctionnelle du Groupe est l'Euro.

A la date de clôture du bilan, les immobilisations incorporelles, corporelles et financières, exprimées dans une devise autre que l'Euro, sont converties au cours de change historique. Les avoirs en banques et avoirs en comptes de chèques postaux, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Tous les autres postes de l'actif et du passif, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis au cours de change historique, à moins qu'il ne s'avère nécessaire d'effectuer des corrections de valeur pour pertes de change non réalisées.

Les produits et les charges en monnaies autres que l'Euro sont convertis en Euro au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Pour des fins de consolidation, les éléments d'actif et de passif envers les tiers pour les sociétés du Groupe qui reportent dans des devises autres que l'Euro sont convertis au taux de clôture. Le résultat et les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de clôture.

NOTE III – FRAIS D'ETABLISSEMENT

Au 31 décembre 2008, le mouvement des frais d'établissement du Groupe se présente comme suit :

Valeur brute	TOTAL
Au début de l'exercice	80.615,89
Entrées en périmètre	0,00
Entrées au cours de l'exercice	0,00
Sorties au cours de l'exercice	0,00
Transferts de l'exercice	0,00
A la fin de l'exercice	80.615,89
Corrections de valeur	
Au début de l'exercice	(69.079,89)
Entrées en périmètre	0,00
Dotations de l'exercice	(4.347,00)
Reprises de l'exercice	0,00
Transferts de l'exercice	0,00
A la fin de l'exercice	(73.426,89)
Valeur nette à la fin de l'exercice	7.189,00

NOTE IV - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2008, le mouvement des immobilisations incorporelles du Groupe se présente comme suit :

Valeurs brutes	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	Fonds de commerce à titre onéreux	Acomptes versés	TOTAL
Au début de l'exercice	1.018.479,27	20.922.601,76	1.315.514,11	233.535,32	23.490.130,46
Entrées en périmètre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées au cours de l'exercice	216.492,45	5.496.805,82	0,00	217.665,01	5.930.963,28
Sorties au cours de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts de l'exercice	0,00	92.841,29	0,00	(127.658,32)	(34.817,03)
A la fin de l'exercice	1.234.971,72	26.512.248,87	1.315.514,11	323.542,01	29.386.276,71
Corrections de valeur					
Au début de l'exercice	(548.563,84)	(11.150.890,79)	(712.842,13)	0,00	(12.412.296,76)
Entrées en périmètre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations de l'exercice	(271.559,04)	(4.268.308,46)	(182.670,04)	0,00	(4.722.537,54)
Reprises de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts de l'exercice	0,00	34.817,03	0,00	0,00	34.817,13
A la fin de l'exercice	(820.122,88)	(15.384.382,22)	(895.512,17)	0,00	(17.100.017,27)
Valeurs nettes à la fin de l'exercice	414.848,84	11.127.866,65	420.001,94	323.542,01	12.286.259,44

NOTE V - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 décembre 2008, le mouvement des immobilisations corporelles du Groupe se présente comme suit :

Valeurs brutes	Terrains et constructions	Réseaux de télécommunications	Installations techniques, machines, outillages	Mobilier et matériel roulant	Autres installations	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au début de l'exercice	402.609.454,85	530.169.226,20	509.175.329,92	42.227.304,68	2.329.508,90	29.083.543,09	1.515.594.367,64
Entrées en périmètre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées au cours de l'exercice	6.522.376,80	11.181.574,90	26.049.668,82	4.246.176,75	179.485,45	53.735.127,84	101.914.410,56
Sortie au cours de l'exercice	(905.446,93)	0,00	(11.160.560,27)	(1.569.113,39)	0,00	0,00	(13.635.120,59)
Plus-values immunités réinvesties	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts de l'exercice	9.702.103,59	11.427.700,70	4.934.087,13	54.404,00	34.817,13	(26.118.295,42)	(34.817,13)
Au terme de l'exercice	417.928.488,31	552.778.501,80	528.998.525,60	44.958.772,04	2.543.811,48	56.700.375,51	1.603.908.474,74
Corrections de valeur							
Au début de l'exercice	(113.277.010,79)	(357.675.707,27)	(404.361.710,23)	(32.707.595,09)	(1.060.255,41)	0,00	(909.082.278,79)
Entrée en périmètre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations de l'exercice	(14.041.685,13)	(21.218.692,35)	(38.069.651,34)	(4.330.996,20)	(154.190,73)	0,00	(77.815.215,75)
Reprises de l'exercice	213.482,34	0,00	10.383.290,07	1.364.105,80	0,00	0,00	11.960.878,21
Transferts de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	(34.817,13)	0,00	(34.817,13)
A la fin de l'exercice	(127.105.213,58)	(378.894.399,62)	(432.048.071,50)	(35.674.485,49)	(1.249.263,27)	0,00	(974.971.433,46)
Valeurs nettes à la fin de l'exercice	290.823.274,73	173.884.102,18	96.950.454,10	9.284.286,55	1.294.548,21	56.700.375,51	628.937.041,28

NOTE VI - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31 décembre 2008, les principales participations non consolidées sont les suivantes :

Nom de la société	Devise	Pourcentage de détention	Capitaux propres (en devise)	Résultat de la période (en devise)	Valeur nette des titres de participation (en €)
Luxtrust S.A. ²⁾	EUR	6,67%	2.670.812	(1.590.668)	300.000
Cetrel SC ²⁾	EUR	6,15%	7.615.942	623.483	230.750
Eurogiro Holding A/S ³⁾	DKK	4,55%	-	-	13.414
Eutelsat Communications S.A. ¹⁾ (Anciennement Satbirds SAS)	KEUR	1,11%	877.693	(4.610)	670.847
Coöperative Vereniging International Post Corporation U.A. ²⁾	EUR	1,00%	8.212.237	1.065.773	3.486

1) Comptes annuels au 30.06.2008

2) Comptes annuels au 31.12.2007

3) Société constituée le 26.10.2007. Le premier exercice sera arrêté au 31 décembre 2008.

NOTE VII - STOCKS

Au 31 décembre 2008, le stock se décompose comme suit :

	2008	2007
Matières premières et consommables	13.327.484,76	13.917.395,05
Produits finis et marchandises	3.223.723,17	4.830.284,20
	16.551.207,93	18.747.679,25

Le stock de matières premières et consommables se compose essentiellement de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations de la maison mère, soit à l'usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues.

NOTE VIII - CREANCES

Les créances comprennent principalement des créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat, dépôt non rémunéré effectué en vertu de l'art. 31 de la loi du 15 décembre 2000, modifiant la loi du 10 août 1992 et en vertu de la convention du 23 février 2001 entre la maison mère et l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg, ainsi que dans une moindre mesure notamment des créances résultant de ventes et de prestations de services.

Au 31 décembre 2008, les créances se décomposent comme suit :

	2008	2007
Créances résultant de ventes et prestations de services	70.672.486,65	70.252.462,08
Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	739.942,50	0,00
Autres créances	59.622.589,64	41.817.576,91
Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat	954.939.745,53	747.563.171,07
	1.085.974.764,32	859.633.210,06

NOTE IX - VALEURS MOBILIERES

Cette rubrique indique l'ensemble des portefeuilles d'actifs financiers dont la gestion a été confiée à plusieurs banques de la place, ainsi que des valeurs mobilières à revenu fixe.

NOTE X - AVOIRS EN BANQUES

Les avoirs en banques comprennent principalement le réinvestissement des avoirs de tiers placés auprès des CCP (Note XVI). Les placements se font principalement auprès de banques luxembourgeoises et allemandes.

NOTE XI - CAPITAL SOUSCRIT

L'Etat est l'unique propriétaire de la maison mère. Dans l'intérêt de la réalisation de la mission de la maison mère, l'Etat a fait des apports en nature et en numéraire. Au 31 décembre 2008, le capital de la maison mère se chiffre à 631,85 MEUR.

NOTE XII - RESERVES CONSOLIDEES

Les réserves consolidées sont composées des éléments suivants :

	2008	2007
Fonds de réserve de la maison mère	510.612.828,64	453.295.126,22
Différence de première consolidation positive	(90.332.129,84)	(66.294.666,42)
Différence de première consolidation négative	4.389.357,59	4.389.357,59
Autres réserves	16.745.314,74	12.527.511,60
	441.415.371,13	403.917.328,99

Le fonds de réserve de la maison mère est constitué d'un fonds de réserve pour investissements, destiné à contribuer au financement des investissements de la maison mère et constitué en prélevant sur le bénéfice disponible de la maison mère (bénéfice net de l'exercice, diminué du report à nouveau négatif éventuel du ou des exercices précédents et des surtaxes perçues pendant l'exercice pour le compte de l'Etat) une somme pour la formation de ce fonds de réserve, d'une réserve fixe en relation avec l'activité PSF, d'une réserve spéciale impôt sur la fortune, ainsi que d'une réserve libre.

Le montant de la dotation obligatoire du fonds de réserve pour investissements, dans la mesure où le permet le résultat de l'exercice, doit être déterminé annuellement de façon à ce que la somme de la dotation à la réserve et des dotations aux amortissements de l'exercice de la clôture ne puisse être inférieure aux deux tiers du budget d'investissement de l'exercice suivant. Pour le résultat de l'exercice 2007, un tel prélèvement sur le résultat s'est imposé, étant donné que la charge des amortissements en 2007 (81,9 MEUR) ne dépasse pas les deux tiers du budget d'investissement 2008 (128,5 MEUR).

Au 31 décembre 2008, les fonds de réserve de la maison mère comportent :

	2008	2007
Fonds de réserve pour investissements	9.908.040,19	6.107.922,58
Réserve fixe PSF	6.200.000,00	6.200.000,00
Réserve spéciale IF	100.218.500,00	112.369.215,15
Réserves libres	394.286.288,45	328.617.988,49
	510.612.828,64	453.295.126,22

NOTE XIII - PLUS-VALUES IMMUNISEES

En vertu de l'article 54 LIR, certaines plus-values réalisées en 2005 sur des ventes d'actifs ont été immunisées en 2005 pour une somme de 40.576.144,08 EUR, dont un montant de 4.544.584,92 EUR a été investi dans un terrain de l'actif immobilisé, de même qu'un montant de 22.791.709,95 en participations financières. Au cours de l'exercice 2006, le solde restant de 13.239.849,21 EUR des plus-values réalisées en 2005 a été réinvesti en participations financières, acté par l'inscription d'un poste de passif égal à la plus-value transférée ainsi.

Au 31 décembre 2008, elles se composent comme suit:

Valeur d'acquisition	Plus-Values immunisées à réinvestir	Plus-Values immunisées réinvesties en participation financière	Plus-Values immunisées réinvesties en terrain
Au début de l'exercice	0,00	36.031.559,16	4.544.584,92
Entrées au cours de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Réinvestissement de la Plus-Value	0,00	0,00	0,00
Valeurs brutes/nettes à la fin de l'exercice	0,00	36.031.559,16	4.544.584,92

NOTE XIV - PROVISIONS POUR IMPÔTS

Les sociétés filiales du Groupe sont soumises à tous les impôts applicables aux sociétés commerciales luxembourgeoises.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs du Groupe. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au(x) taux d'impôt(s) dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été entérinés ou quasi entérinés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La maison mère bénéficie d'un allègement fiscal suivant l'art. 167, alinéa 1 (5), de la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu. Cet allègement fiscal se rapporte aux sommes correspondant à l'incidence financière des missions spéciales imposées à la maison mère. Ces sommes sont arrêtées chaque année par le Gouvernement en conseil. Pour l'exercice 2008, la maison mère a estimé le montant donnant lieu à cet allègement fiscal à EUR 12.812.687,00.

NOTE XV - AUTRES PROVISIONS

Dans le cadre de ses activités courantes, la maison mère et ses filiales sont impliquées dans un certain nombre de litiges et procédures légales, arbitrales et administratives. Dans le contexte des litiges, une provision est seulement constituée lorsque le litige est certain ou probable et que le montant peut être estimé avec une certaine précision.

Par ailleurs, les autres provisions comprennent une provision pour congés non pris en fin d'année.

La maison mère est membre de l'association sans but lucratif « Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg » (AGDL). Au 31 décembre 2008, la maison mère a constitué plusieurs tranches de la provision régulière en relation avec ce système de garantie mutuelle des dépôts et d'indemnisation des déposants, qui est indépendante de sinistres individuels des membres de l'AGDL. Dans le contexte particulier du sinistre des trois banques islandaises de la place en sursis de paiement intervenu en 2008, le montant total à dédommager par l'Entreprise a été provisionné. Cette provision globale a été réduite par deux tranches de paiement demandées par l'AGDL et exécutées déjà avant la fin de l'année.

NOTE XVI - DETTES

La durée résiduelle des dettes se décompose comme suit :

	à un an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	357.382,38	489.151,98	0,00	846.534,36
Dettes sur achats et prestations de services	90.132.266,79	0,00	0,00	90.132.266,79
Dettes envers les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	677.688,48	0,00	0,00	677.688,48
Dettes fiscales	9.437.924,00	0,00	0,00	9.437.924,00
Dettes sociales	4.964.286,49	0,00	0,00	4.964.286,49
Autres dettes	10.387.046,84	3.625,25	0,00	10.390.672,09
Dettes en CCP	1.756.032.382,82	0,00	0,00	1.756.032.382,82
Total	1.871.988.977,80	492.777,23	0,00	1.872.481.755,03

Les dettes en CCP de la maison mère sont composées d'une part de la dette envers l'Etat pour un montant de 1.015,41 MEUR et, d'autre part, de la dette envers les clients tiers pour un montant de 730,44 MEUR.

NOTE XVII - PERSONNEL

Au cours de l'exercice 2008, le Groupe a employé 3.457 personnes en moyenne, réparties de la manière suivante :

	2008	2007
Ouvriers	869	890
Employés	2.566	2.499
Cadres	22	21
	3.457	3.410

NOTE XVIII - CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires entre produits et territoires se présente comme suit au 31 décembre 2008 en millions d'EUR:

En millions d'EUR	Recettes nationales	Recettes internationales	Totaux
Services de télécommunications	367,44	25,78	393,22
Services postaux	103,25	17,32	120,57
Services financiers postaux	37,36	1,14	38,50
Autres	65,95	0,00	65,95
Total	574,00	44,24	618,24

Les recettes nationales sont perçues sur les clients au Luxembourg, y compris les recettes du trafic vers l'étranger. Les recettes internationales sont perçues sur les opérateurs étrangers.

NOTE XIX - PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels sont générés principalement par des indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux de la maison mère par des tiers ainsi que par la vente d'immeubles, de matériels et d'équipements divers de la maison mère.

NOTE XX - CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles proviennent essentiellement des corrections de valeur exceptionnelles sur les immobilisations corporelles et incorporelles retirées de l'actif avant l'amortissement complet ainsi que des corrections de valeur sur créances irrécouvrables. Y est ajoutée en 2008 la charge que l'Entreprise doit assumer en relation avec le sinistre des trois banques islandaises en sursis de paiement, de même qu'une provision régulière AGDL.

NOTE XXI - RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance s'élève à 531.604,90 EUR.

La maison mère n'a pas accordé de crédits ou avances aux membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction.

NOTE XXII - ENGAGEMENTS

Pour les opérations de leasing financier, un montant de 3,54 MEUR a été engagé. Quant aux baux de locaux, le Groupe s'est engagé pour un montant de 0,11 MEUR, couvrant la durée restante des baux.

Par ailleurs ont été signées des garanties bancaires pour un montant total de 2,55 MEUR et des garanties locatives pour un montant total de 0,37 MEUR.

D'autre part, le Groupe P&T a passé des commandes non encore réalisées au 31 décembre 2008 pour un montant résiduel de 77,80 MEUR pour acquisitions de biens immobilisés, ainsi que pour achat de matériel et prestations de services.

Dans le cadre de l'exécution de différents projets, le Groupe s'est porté garant pour la bonne fin de ceux-ci et ceci pour un montant de 1,03 MEUR.



Product group from well-managed
forests and other controlled sources
www.fsc.org Cert no. BMO-COC-027742
© 1996 Forest Stewardship Council